

LE CHEVAL

MANIÈRE DE LE DOMPTER,

SUIV[illegible]

L'ÉLEVAGE [illegible];

[illegible]

SOINS [illegible] LUI DONNER

Avec un grand [illegible]
[illegible]

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE.

IMPRIMÉ ET A VENDRE AU BUREAU DE LA
" GAZETTE DES CAMPAGNES."

LE CHEVAL

MANIÈRE DE LE DOMPTER,

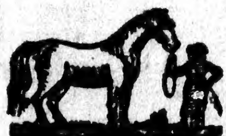
SUIVI DE

L'ELEVAGE DU CHEVAL;

DES

SOINS A LUI DONNER,

Avec un grand nombre de recettes sur les différentes maladies des chevaux.





STE. ANNE DE LA POCATIÈRE:

IMPRIMÉ ET A VENDRE AU BUREAU DE LA
" GAZETTE DES CAMPAGNES. "

LE CHEVAL,

Règle adoptée par le Prof. Michel pour dompter les chevaux.

PREMIER PRINCIPE.

Les trois règles pour y parvenir sont :
1er. D'être toujours patient ;
2e. D'être toujours doux ;
3e. D'être toujours persévérant avec le cheval.

A ces règles indispensables peuvent être ajoutés les faits suivants auxquels M. Michel a une confiance illimitée :

Aucun cheval peut être montré à faire tout ce qu'un cheval peut faire, s'il est enseigné d'une manière propre à lui apprendre.

Un cheval n'est certain de sa force, que quand il a résisté et gagné sur un homme, et souvent dans certain cas où il aura triomphé il peut encore être dompté. En prenant l'avantage du pouvoir raisonnable d'un homme, un cheval peut être manœuvré de telle manière qu'il ne pourra prouver sa force.

En montrant au cheval tous les objets avec lequel on veut le rendre familier, avec les organes naturels employés à cet effet, savoir : voyant, sentant et touchant, vous pouvez placer ou le toucher avec l'objet, et le mettre sur lui, moyennant que cela ne lui fasse aucun mal ou ne l'incommode pas.

On connaît par une cause naturelle qu'il n'y a jamais eu d'effet sans cause, et on conclut par là qu'il ne peut y avoir d'action dans l'animal sans qu'il y ait eu une première cause pour la produire. Et de ce seul fait évident, on sait qu'il y a une cause pour toute sorte de mouvement produit d'une manière ou d'une autre, un tronc d'arbre près d'un chemin peut être dans l'imagination du cheval une grosse bête prête à fondre sur lui ; mais après que vous l'avez mené près de ce tronc d'arbre et laissé là quelque temps, le sentir avec son nez, et l'examiner en tous sens, il n'en fera plus de cas du tout. Et le même procédé aura le même effet avec tout autre objet, qui paraîtra lui faire du mal.

Comment procéder à prendre un poulain dans un pâturage.

Rentrez dans le champ où les chevaux paissent et marchez auprès des chevaux tranquillement, et à telle distance pour ne pas leur faire peur pour qu'ils se sauvent, alors approchez-vous doucement, et s'ils vous regardent et paraissent effrayés, arrêtez jus-

qu'à ce qu'ils se soient remis de leur peur, afin d'avoir le temps de les approcher avant qu'ils prennent leur course dans toute direction. Et quand vous commencerez à les chasser devant vous n'élevez pas les bras et ne criez pas, mais suivez-les tranquillement leur laissant la place où vous voulez les mener. Et en prenant ainsi avantage de leur ignorance, vous serez capable de les renfermer aussi facilement que vous le voudrez.

Comment mettre le poulain dans l'étable sans trouble.

Le second pas sera d'avoir le cheval dans l'écurie. Ceci doit être fait aussi tranquillement que possible, afin de ne pas exciter le cheval à craindre.

Le meilleur moyen à prendre, est d'avoir un cheval tranquille dans l'écurie et de l'attacher, alors marchez tranquillement auprès du poulain et laissez-le rentrer de son bon gré.

C'est à peu près impossible d'avoir des hommes qui n'ont jamais pratiqué sur ce principe, d'aller doucement et de considérer avant :

Ils ne savent pas qu'en maniant un cheval sauvage, que le bon vieux proverbe dit, que vouloir aller trop vite en besogne on gâte tout. Une mauvaise posture peut effrayer votre cheval, et peut lui faire croire qu'il est nécessaire de prendre la fuite à tout hasard

pour sauver sa vie, et ainsi faire en deux heures l'ouvrage de dix minutes ; et cela serait de votre faute, et entièrement inutile ; car, le cheval ne se sauvera pas excepté que si vous courez après lui et ce ne serait pas un bon procédé, excepté si vous pensiez être capable de le devancer dans sa course, autrement vous serez obligé de le laisser arrêter de son bon gré. Mais il ne cherchera pas à se sauver, sans que vous le forciez de trop près. S'il ne voit pas le chemin que vous voulez lui faire prendre et s'il craint de rentrer, n'entreprenez pas de le faire entrer, mais donnez-lui moins de place en dehors ; en approchant tranquillement de lui, n'élevez pas les bras, car cela serait aussi pire que de se servir d'un bâton. Le cheval n'ayant pas étudié l'anatomie, il ne sait pas si vos bras vont se détacher ou non pour le frapper, et s'il cherche à s'échapper entourez-le de près et vous voyant près, et ne lui faisant pas de mal il va rentrer dans l'écurie pour avoir plus grand à se débattre. Aussitôt qu'il sera rentré dans l'écurie, ôtez le cheval qui est attaché et laissez le poulain seul et fermez la porte de l'écurie, alors ce sera le premier moyen, vu qu'il ne saura pas comment il se trouve dans cette place, ni comment en sortir, et il verra qu'il n'y a rien pour lui faire de mal, alors donnez-lui quelques poignées d'avoine, et laissez-le seul pour à peu près quinze minutes, lui laissant le temps d'examiner la place où il est.

Le temps de réfléchir.

Tandis que votre cheval est à manger son avoine, voyez si son licou est près et en bon ordre, et réfléchissez au meilleur moyen d'opération ; car pour dompter il est très-important d'être gouverné par quelque système. Vous devez savoir, avant de commencer de faire quelque chose, justement ce que vous allez faire, et comment vous allez le faire. Et si vous avez de l'expérience dans l'art de dompter, vous devriez être capable de dire en combien de temps vous êtes capable de lui mettre le licou, et lui montrer à suivre.

La manière de prendre un poulain.

Vous prenez une corde et vous faites un nœud coulant sur la mâchoire inférieure et sous la langue, et alors faites un demi tour avec la corde pour empêcher de couler le nœud, ensuite prenez le bout le plus long et passez-le par-dessus le collet du cheval et venez repasser la strape dans le tour qu'il a dans la gueule et avec ce bout que vous tenez dans la main faite-le virer (le cheval), pour l'accoutumer à venir près de vous, et s'il ne veut pas avancer donnez un coup sec sur la corde et il avancera tout de suite ; on agit ainsi pour un poulain qui n'a jamais eu de licou ni bride. Pour le prendre au clos laissez-lui cette corde dans la tête et on laisse aller le poulain laissant une petite corde

traîner et un peu longue ; alors on marche sur la corde jusqu'au poulain et s'il cherche à s'en aller on le tient bien, en marchant sur la corde ; on répète cela jusqu'à ce qu'il se tienne en place en ne faisant plus de cas de celui qui vient le prendre.

Pour un cheval rêtif la même corde sert de la même manière, excepté que l'on met un bâton qui part de la crampe du collier et qui va à deux pieds en avant du nez du cheval ; on l'attache à la bride pour qu'il ne baisse pas et on perce un trou dans le bout de ce bâton et on passe la corde dans ce trou èt on fait revenir le bout de la corde dans la clef du harnais pour que le bout vienne dans la voiture afin que si le cheval ne veut pas avancer ou puisse tirer sur cette corde ; il faut alors que le cheval marche de toute nécessité.

Pour empêcher un cheval de ruer.

On se sert d'une bride de corde faite de la manière suivante: Un nœud coulant avec un demi-tour pour faire l'anneau, et à peu-près un pied de cet anneau un autre pareil au premier qui forme deux anneaux; prenez alors le bout de corde de l'anneau droit et passez-le dans l'anneau gauche et prenez le bout de corde de l'anneau gauche et passez-le dans l'anneau droit, puis mettez la corde que vous avez passé dans les anneaux dans la gueule du cheval et cela vous fait une bride ; car le pied que vous avez laissé entre

vos anneaux c'est cela qui va sur la tête ; ensuite il faut un anneau sur la croupière du harnais et vous ramenez les deux bouts de votre ficelle dans cet anneau et vous les croisez et les attachez après les deux timons de voiture, et si le cheval veut ruer cela lui fera mal à la gueule et il arrêtera de ruer en peu de temps.

Pour dompter un cheval qui est vicieux et le faire coucher.

Toute chose que l'on veut montrer à un cheval doit être commencé de manière à lui donner une idée de ce que nous voulons lui faire faire, et de le répéter jusqu'à ce qu'il le sache parfaitement.

Pour faire coucher un cheval, prenez une strape de deux pieds de long avec une boucle au bout, et une autre petite strape qui est à peu près trois pouces de la boucle de la grande strape, et alors vous passez cela dans le paturon de la patte gauche de devant et vous lui levez la patte et venez le straper au bras et vous le faites marcher sur trois pattes, alors vous avez une autre strape de six pieds de long avec un anneau pour que vous puissiez le passer en nœud coulant dans le paturon de la patte droite, et votre cheval ayant une sangle avec un anneau au côté vous passerez le bout de votre strape dans l'anneau de la sangle. Vous faites avancer le cheval et en avançant il lève la patte et

vous tirez sur votre strape afin qu'il tombe à genoux, et il faut tirer fort afin qu'il ne se relève pas. Votre cheval doit avoir une bride de selle et une rêne afin que vous le teniez par la rêne de bride, alors en le tenant à genou il viendra à se fatiguer et il cherchera à se coucher. Voici le moment critique, car il va faire des efforts pour se lever ; il faudra que vous vous teniez à gauche du cheval, et le tenir pour ne pas qu'il se lève et pousser un peu sur lui pour l'efforcer de se jeter sur le côté ; alors étant par terre ôtez-lui les strapes tranquillement et flattez-le, et le cheval ne bougera pas. Donnez-lui des leçons de temps à autre et le cheval viendra que vous le ferez coucher à volonté, et s'il voulait se lever vous lui ramenerez la tête sur les épaules, et vous le garderez par terre pour à peu près vingt minutes.

Comment dompter un cheval qui est peureux.

Pour un cheval peureux soit d'un parapluie, robe de buffle, etc., etc., etc., ou autre chose, le moyen est de lui montrer les objets; si c'est un parapluie c'est de l'ouvrir et de le refermer souvent devant lui, lui montrant que ça ne peut lui faire de mal et c'est la même chose de tout le reste, et de le faire sentir ; car tout objet qu'il aura peur, le faire sentir, cela ramène tout.

Pour dompter un cheval qui tire au remord.

On attache une ficelle à l'anneau du licou,

et on passe la ficelle dans la crampe où le cheval est attaché ; on met une sangle, on passe la ficelle dans la sangle et on prend une strape d'un pied de long que l'on met à la patte de derrière, passez autour du paturon, cette strape il lui faut un anneau et on passe la ficelle dans l'anneau de la dite strape et on la repasse dans la sangle et on vient la rattacher à la crampe où le cheval est attaché.

Pour tenir un cheval tranquille pour être ferré

C'est de prendre la même strape qui sert pour les faire coucher et lui mettre à la patte de derrière et le faire tenir sur trois pattes, et il se fatiguera assez qu'il se tiendra tranquille en moins de vingt minutes, et vous pourrez le ferrer à l'aise.

Pour dompter un cheval qui a l'habitude du rot.

On prend une strape d'à peu près de deux pieds de longueur pour faire le tour du cou, ayant à peu près trois pouces de large et avec uue boucle et vous mettez cette strape autour du cou, et vous la serrez jusqu'à ce que le cheval ne puisse plus rotter, et on lui donne une cuillerée à soupe d'anis une fois par jour, après cela on lui en donne à peu près tous les deux ou trois jours jusqu'à ce que l'on voit disparaître le rot.

Pour empêcher un cheval de sauter.

Pour empêcher un cheval de sauter il faut lui percer les oreilles avec un punch dans le milieu de l'oreille et derrière l'oreille à côté de la veine, et vous prenez une corde de cuir mou et vous attachez les oreilles avec la corde en avant pour que les oreilles viennent sur le front et attachez-les serrées.

Comment mettre le harnais au poulain.

Vous devriez de toute nécessité avoir votre harnais fait exprès pour bien faire au cheval que vous voulez atteler, spécialement le collier. Des centaines de chevaux ont été gâtés par des mauvais colliers qui ne faisaient pas bien. Un peu d'attention sur cette affaire là avant tout facilitera de beaucoup vos progrès. Apportez votre harnais dans l'écurie, et laissez examiner le harnais, le laissant sentir et regarder. Alors mettez-lui avec précaution; et après que vous l'avez mis tout complet, mettez les guides; usez le gentillement comme il est un peu rétif jusqu'à ce qu'il soit un peu accoutumé, alors conduisez-le, aller et venir dans l'écurie jusqu'à ce qu'il fasse voir qu'il ne fait pas de cas du harnais qu'il a sur le corps; alors prenez le bout des traits et tirez doucement dessus en premier, augmentant jusqu'à ce qu'il vous traine autour de l'écurie; alors attelez-le à n'importe quelle voiture que vous voudrez.

De la manière d'atteler le poulain.

Ceci devrait être fait avec grande précaution. Premièrement, le laisser examiner le wagon ou autre voiture à sa manière, alors l'atteler avec précautiou ayant tout correct, et embarquez dans la voiture et laissez-le aller doucement, et il ne sera pas si sujet à s'effrayer, et par degré vous ferez une bonne bête d'ouvrage.

Si vous voulez avoir un cheval qni sera sûr de tirer partout, et qu'il tirerait quand bien même vous l'attacheriez à une montagne, ne l'accrocher jamais à une chose qu'il ne pourra pas tirer vu qu'il ne connait pas sa force et que cela pourrait le rebuter.

Comment apprendre à un cheval à rester aux portes sans l'attacher.

Après avoir montré à votre cheval à vous suivre, faites-le tenir au milieu de l'écurie, commencez par le flatter à la tête. S'il remue donnez-lui un petit coup de fouet léger, et mettez-le à la même place d'où il est parti. S'il ne remue pas, caressez-le comme auparavant, et continuez de cette manière jusqu'à ce que vous puissiez faire le tour de lui sans qu'il remue ; marchez toujours autour de lui, augmentant votre pas, et le touchant que rarement. Toutes les fois qu'il remuera remettez-le à sa place, éloignez-vous de lui ; s'il remue donnez-lui un léger coup de fouet et remettez-le à sa place. S'il demeure tran-

quille allez à lui fréquemment, et caressez-le. Ne le laissez pas trop longtemps à la même place, mais faites-vous suivre autour de l'écurie, alors mettez-le à une autre place, et suivez le même procédé. Après que vous l'aurez mis qu'il ne remue pas de sa place dans l'écurie, sortez-le dans la cour et placez-le où vous voudrez bien le mettre.

Pour empêcher de ruer un cheval dans l'écurie.

Quelques chevaux ont la façon de ruer dans l'étable; eh bien, pour les empêcher, clouez des épines chaque côté de la barrure et vous verrez qu'ils se dompteront bien de ruer dans l'étable.

Pour découvrir qu'un cheval n'est pas sain.

Faites attention, en examinant le cheval, pour voir s'il boite; vous pouvez souvent vous apercevoir de cela en regardant les oreilles, car tous chevaux qui sont boîteux, se penchent la tête, quand ils se portent sur leur patte qu'ils n'ont pas mal; et ceux qui sont boîteux des pattes de derrière, se renvoïent la tête en arrière quand ils mettent la patte saine par terre. Et si vous voulez connaître un cheval ombrageux vous pouvez le voir par ses oreilles, car le cheval ombrageux, peureux autrement dit, a toujours une oreille en avant de l'autre. Un cheval qui a le front plat, vous pouvez le prendre pour un cheval qui est sec, rétif. Et un cheval qui serre la

queue et qui a de la place pour se la cacher vous pouvez être sûr que ce cheval là rue.

Ruses des maquignons pour dissimuler l'âge d'un cheval.

Certains marchands de chevaux cherchent à tromper les acheteurs sur l'âge d'un cheval en le contre-marquant ; c'est-à-dire en pratiquant, à l'aide d'un burin, une cavité au milieu des dents rasées, et en la remplissant d'un corps gras et noir qui imite le germe de la fève ; mais on reconnaîtra aisément la fraude en remarquant que cette cavité artificielle n'est pas entourée du ruban d'émail qui doit circonscrire la cavité dentaire.

D'autres fois, ils arrachent les dents de lait d'un poulain afin de hâter la venue des dents de remplacement, et de le vendre comme un cheval fait.

Il est un grand nombre d'autres ruses de maquignons qui n'ont plus de rapport à l'âge du cheval, mais dont il est bon de donner une idée. Par exemple, lorsqu'un cheval est mou et sans énergie, ils lui donnent une apparence de vivacité au moyen de nombreux coups de fouet dont ils le maltraitent chaque jour, en sorte que l'acheteur attribue à la vigueur du cheval ce qui n'est que l'effet de la crainte. Une autre fois, le garçon d'écurie, en donnant ce qu'on appelle le *coup de peigne,*

introduit adroitement dans l'anus un morceau de gingembre, ou une autre substance irritante, qui porte l'animal à lever la queue et à prendre une apparence de vigueur et de vivacité qui n'est pas dans sa nature. Ils rapprochent ou éloignent les oreilles au moyen de quelques points de suture ; ils insuflent d'air les salières trop creuses au moyen d'une petite incision et d'un chalumeau ; à force d'eau et de son, ils produisent chez un animal étique et épuisé, une sorte de bouffissure qui lui donne l'apparence de l'embonpoint. Enfin ils suppriment momentanément les symptômes de la morve, et les apparences extérieures des eaux aux jambes.

Il faut donc, quand on achète un cheval, procéder minutieusement à l'examen de chacune de ses parties, et pour cela faire ôter bride, selle et couverture. On l'examine d'abord dans l'état de tranquillité pour voir comment il se tient sur ses jambes, on regarde si le poil est lisse et bien net. On procède ensuite à l'examen de ses yeux, on explore la bouche, on manie la ganache, on examine les naseaux, on palpe les jambes, les jarrets, les canons, on porte surtout une attention particulière aux pieds, qu'il faut regarder attentivement en dessous. On passe ensuite au garrot, aux épaules, aux reins ; puis on examine si la respiration est bien libre, si le flanc n'est pas altéré et s'il ne bat point d'une manière irrégulière. On regarde si l'a-

nimal ne boite point après l'avoir fait marcher au pas puis au trot ; on fait attention enfin, lorsqu'il a été reconduit à l'écurie après avoir été essayé, s'il mange de bon appétit, et sans tiquer, l'avoine qu'on jettera dans la mangeoir. Il est bon d'essayer soi-même un cheval ou de le faire essayer par quelqu'un à soi, et non par les gens du maquignon.

Nous pourrions citer encore un grand nombre de ruses employées par les marchands de chevaux de mauvaise foi, mais il est juste de dire que beaucoup d'entre eux ont actuellement compris que le meilleur moyen de faire de bonnes affaires était de mettre de la loyauté et de la franchise dans les transactions.

Nourriture du cheval de travail.

On peut nourrir les chevaux au vert et au sec, mais le premier mode ne convient qu'aux jeunes chevaux épuisés par le travail, auxquels on veut rendre quelque force par le repos et par cette nourriture rafraichissante. Elle convient également, dans certaines maladies, comme régime accidentel.

Nous ne nous occuperons donc que de la nourriture sèche.

Elle se compose généralement de paille, de foin, d'avoine, de son et quelquefois d'orge, de féverolles et de blé-d'inde.

Nous allons examiner successivement ces aliments ainsi que la proportion dans laquelle ils doivent être donnés ou associés.

La paille (celle de froment) renferme beaucoup de substance alimentaire; c'est une nourriture saine et convenable pour le cheval, pourvu qu'elle soit associée au foin et à l'avoine. Présentée en botte elle est souvent rebutée par le cheval, il convient donc de la donner haché et mêlée au son et à l'avoine. Sous cette forme, il la mange volontiers. On peut donner à un cheval la valeur de deux bottes de paille, ou 14 livres de paille hachée par jour.

Le foin est l'herbe de prairies naturelles, qu'on a fauchée et que l'on conserve dans un lieu sec. La qualité du foin varie selon les terrains où il a été récolté, et selon les plantes qui lui sont associées. En général, il faut rejeter le foin rouillé, car il est très-nuisible aux chevaux; on le reconnait aux taches de rouille dont il est parsemé. Il ne faut pas non plus donner le foin qui est mêlé de tiges dures et ligneuses, le foin dont l'odeur est désagréable au lieu d'être doux et balsamique, et enfin le foin *vasé*, c'est-à-dire venu dans des terres inondées.

Le foin est un excellent aliment et renferme beaucoup plus de matières nutritives que l'herbe dont il provient. On donne à un cheval depuis quatorze jusqu'au vingt livres de foin par jour.

Plusieurs fourrages secs peuvent également servir à la nourriture du cheval ; l'un des plus convenables est le sainfoin.

L'avoine. Il serait difficile de remplacer l'avoine dans l'alimentation du cheval. Outre ses qualités nutritives, elle renferme un principe stimulant et échauffant qui deviendrait nuisible à l'animal si elle formait exclusivement sa nourriture. Toutefois, on peut en donner jusqu'à quinze pintes par jour à un cheval, s'il est de forte race et si on l'emploie à de rudes travaux. On doit en général retrancher l'avoine aux chevaux échauffés et malades, et on ne la donne qu'en petite quantité aux jeunes chevaux, surtout s'ils sont ardents et colères ; il est d'ailleurs bon, dans ce cas, de la concasser grossièrement, à cause de la dureté de son enveloppe.

Le *son.* Il renferme peu de substance nutritive, et lorsqu'il domine dans la nourriture du cheval il le rend mou et impropre au travail. Il ne faut donc l'admettre qu'en petite quantité, mêlé avec de la paille hachée ou de l'avoine, ou mouillé de beaucoup d'eau et sous la forme de boisson. Donné sec et en grande quantité, il fermente, se pelotonne et peut donner des indigestions graves.

L'*orge* est un excellent aliment pour le cheval ; moins excitant que l'avoine, il est néanmoins très-nutritif. En France, on l'emploie souvent en vert.

La *féverolle* est également très-nourrissante, mais elle échauffe plus que l'orge. Il est bon de la concasser avant de la donner aux jeunes chevaux.

Un mélange d'orge et de féverolles concassées et de paille hachée, arrosé d'une quantité suffisante d'eau bouillante, forme une nourriture saine et substantielle, pour les chevaux et les bestiaux.

L'emploi du sel est fort utile comme condiment de la nourriture du cheval. Il excite son appétit et facilite sa digestion ; 2 onces de sel donnés tous les trois ou quatre jours et mêlés aux aliments forment une dose convenable qu'il ne faut pas outre passer.

Un cheval de travail doit faire trois repas par jour. Le premier au matin consistera en une botte de paille (ou la même quantité de paille hachée et mêlée à l'avoine), une demi-botte de foin, quatre pintes d'avoine. A midi une botte de foin et quatre pintes d'avoine. Le repas du soir sera semblable à celui du matin.

Le choix de l'eau dont on abreuve les chevaux est très-essentiel. Les eaux de puits sont en général nuisibles à cause des sels calcaires, et particulièrement de la sélénite ou plâtre (sulfate de chaux) qu'elles renferment. Les eaux de rivière, d'étang et même de mare, lorsqu'elles ne sont pas croupies, sont bien préférables. Il faut éviter d'abreuver un cheval avec des eaux trop froides. L'hiver, on ne donne guère à boire

aux chevaux que deux fois par jour, le matin et le soir. L'été, on les abreuve trois fois par jour, et toujours avant de leur donner l'avoine.

Du travail du cheval.

Le repos après le labeur est une condition essentielle de la santé pour les êtres de la nature, et surtout pour le cheval, qui déploie en général une grande ardeur dans le travail. Ce repos pour être suffisant doit être d'une durée double de celle du travail.

M. H. Bouley (*Maison rustique du XIXe siècle*) remarque avec beaucoup de justesse, que l'influence d'un surcroît de travail quelconque sur les chevaux, au-delà d'un travail modéré, reste pendant longtemps inaperçue, c'est-à-dire pendant 4, 5 ou 6 mois ou un an même, mais au bout de ce temps, rien n'est moins rare que de voir, d'abord chez un ou deux chevaux, les poils se hérisser et se ternir, les muqueuses se décolorer, les ganglions de l'auge se tuméfier et l'appétit pour l'avoine diminuer. Peu à peu les accidents se multiplient, et l'on sera surtout étonné de voir çà et là dans les attelages, et à des époques rapprochées, un grand nombre de chevaux présenter successivement les mêmes signes maladifs ; puis, après l'apparition de ces phénomènes, témoignages indubitables d'une modification fâcheuse survenue dans l'économie de ces animaux, on verra le je-

tage se déclarer par un des naseaux, la pituitaire s'ulcérer, enfin la morve apparaître avec toute la série de ses symptômes. Enfin plus tard les mêmes phénomènes se manifesteront successivement dans tous les attelages, tous les chevaux jusqu'au dernier deviendront morveux et farcineux, ou succomberont à des maladies adynamiques. "

On ne saurait trop insister sur l'importance de ces observations.

Age de l'accouplement.

Il est essentiel de ne pas consacrer à la reproduction des pouliches trop jeunes. Cette cause d'abâtardissement se manifeste souvent, lorsqu'on fait couvrir des pouliches de deux ans, ainsi que cela a fréquemment lieu.

Bourgelat fixe à quatre ans l'âge auquel les juments doivent être conduites à l'étalon. Il porte même cet âge à cinq ans, pour les juments fines et légères. Suivant lui, l'étalon de selle ne doit être employé à la monte qu'à six ans, et cinq ans si c'est un étalon de chevaux de trait ou de carosse.

Choix de l'étalon et de la jument poulinière.

L'étalon doit être choisi avec soin, et ses qualités en rapport avec celles qu'on désire dans les animaux à procréer. Il faut rejeter ceux qui auraient quelques dispositions à une maladie héréditaire ou réputée telle. Un cheval ombrageux, malin, vicieux, ne doit

pas être gardé comme étalon, dans la crainte que sa progéniture ne soit entachée des mêmes défauts.

La robe d'un étalon n'est pas indifférente, il est bon qu'elle soit d'une couleur franche et estimée.

L'appareillement, c'est-à-dire les rapports entre l'étalon et la jument à couvrir, doivent être raisonnés avec soin. Il faut que les défauts de l'un soient corrigés par les qualités correspondantes de l'autre. La jument pèche-t-elle par une encolure maigre, par une tête trop brusquée, les naseaux étroits, on choisit un étalon à large chanfrein, à naseaux bien ouverts et à puissante encolure.

Comme le poulin tient généralement plus du père que de la mère, la beauté des formes dans la jument est moins essentielle. Cependant on doit désirer qu'elle ait le coffre large, la croupe vaste, et surtout qu'elle ait un bel avant-main, car, lorsque le poulain tient quelque chose de la mère, c'est surtout cette partie.

Epoque de la monte

C'est vers le commencement d'avril, et même quelquefois dès la fin de mars que les juments entrent en chaleur. On reconnaît cet état à plus de vivacité dans leurs mouvements et à leur fréquents hennissements, à la diminution de l'appétit et à l'augmentation de la soif.

On a remarqué que les juments couvertes

dans les commencements de la monte, produisaient de meilleurs poulains que celles qui ont été couvertes à la fin. D'ailleurs, la jument portant onze mois et quelques jours, les poulains naissent à l'entrée du printemps, et les mères trouvent dans les herbes encore jeunes une nourriture tendre et favorable à la production du lait.

Il n'est pas indispensable que la jument soit en chaleur pour être couverte, mais elle retient mieux étant dans cet état. Les éleveurs cherchent quelquefois à provoquer l'état de chaleur en rapprochant la jument de l'étalon, en sorte qu'ils puissent se voir et se sentir, et en la nourrissant de manière à lui donner un terme moyen d'embonpoint.

Les chaleurs ont des durées variables; quelquefois elles se renouvellent périodiquement pendant un certain temps, et leur durée va toujours en décroissant, d'autres fois elles ne se montrent qu'à des époques éloignées. Il est donc bon de profiter des premières chaleurs, afin d'éviter les inconvénients que présente l'été, ou l'arrière-saison, pour la naissance du poulain. Dans le premier cas, il souffrira des mouches ou de la chaleur, et dans le second cas il naîtra après la saison des herbages, et l'hiver viendra avant qu'il ait acquis les forces nécessaires pour lui résister.

Observations sur la monte.

Un bon étalon peut souvent saillir deux ou trois fois chaque jour, mais une fois est

un terme suffisant, quand on veut le ménager. Quelquefois même, on réduit la monte à deux jours l'un. Les étalons de forte race couvrent jusqu'à cent juments durant la saison de la monte.

La jument peut être couverte trois ou quatre fois à deux jours d'intervalle, mais dès qu'elle est fécondée, guidée par son instinct, elle repousse l'étalon, dont une nouvelle approche, après la fécondation, pourrait causer l'avortement.

La monte peut s'effectuer de deux manières, savoir : la *monte en liberté* et la *monte à la main*. Dans le premier cas, l'étalon et la jument sont libres ; mais, si d'un côté ce mode produit un plus grand nombre de poulains, d'un autre côté il expose l'étalon, lorsque la jument est chatouilleuse, à recevoir des ruades; quelquefois aussi une jument est préférée par l'étalon, et les autres restent stériles.

Dans la *monte à la main*, la cavale et l'étalon sont conduits et maintenus à l'aide de divers appareils, tels que longes, entraves, pour la jument, annneau en fer pour l'étalon.

Dès que l'étalon a rempli sa fonction, on le ramène à l'écurie. On commence par rabattre la sueur, puis on le bouchonne et on le couvre. Après un repos de trois heures, on lui donne de l'avoine.

Quant à la cavale, on la reconduit à l'écurie, ou au pâturage, si elle vit en liberté. Autrefois, on lui jetait un seau d'eau froide sur

le dos, ou sous la queue, pour la faire retenir, mais ce moyen est plus nuisible qu'utile.

Dès que la jument a mis bas, elle redevient en chaleur. On peut la présenter à l'étalon dès le neuvième jour du part. Cette pratique est blâmée avec raison par beaucoup de vétérinaires, qui pensent que la mère, épuisée par la nourriture d'un individu, et la formation d'un autre, ne peut donner qu'un produit chétif. Aussi doit-on ordinairement la laisser reposer une année sur trois ou quatre.

De la gestation.

Six mois après la monte, on peut à divers signes, surtout à la grosseur de son ventre, et aux mouvements déjà apparents du fœtus, connaître avec certitude qu'une jument est pleine.

Un exercice ou un travail modéré est utile à la jument pleine, lorsqu'elle est retenue à l'écurie. Il est nécessaire de la bien nourrir, surtout lorsque déjà elle allaite un poulain. On recommande à cet effet des féverolles concassées ou un mélange de deux parties d'orge et d'une d'avoine écrasées, et sur lesquelles on a versé de l'eau bouillante. On lui donne cette sorte de bouillie tiède ; moins échauffante que l'avoine seule, elle est pour le moins aussi nourrissante. Quant aux cavales, nourries dans les herbages, elles doivent être dispensées de tout travail, car la nourriture moins substantielle qu'elles prennent, ne suffirait pas pour réparer les

pertes causées à la fois par le travail et par la gestation. Pour celles qui passent une partie de la journée dans les pâturages, et le reste du temps à l'écurie, le travail doit être encore plus léger que pour les juments qui vivent dans une stabulation perpétuelle.

A mesure que la jument approche du moment de la mise-bas, on diminue son travail, qui doit cesser tout à fait quelques semaines avant ce terme. Cependant, il ne faut pas négliger de les faire sortir souvent de l'écurie, de les promener au pas et de les panser avec soin.

Du part ou mise-bas.

Lorsque ce moment approche, le ventre de la jument s'affaise, ses flancs se creusent, les mamelles gonflées laissent échapper un liquide visqueux et incolore. L'animal paraît souffrant et marche avec peine, le vagin se dilate et les eaux ne tardent pas à percer leur enveloppe.

Les juments mettent ordinairement bas sans secours étranger; cependant, il est des occasions où la main de l'homme devient nécessaire, c'est lorsque le poulain, au lieu de se présenter par la tête posée sur les jambes de devant et le nez en bas, se présente dans une position anormale. Il est nécessaire d'avoir dans ce cas recours à un homme de l'art, ainsi que dans toutes les circonstances où le travail de la paturition s'arrête, par l'impuissance des efforts de la nature.

En attendant, et si les forces de la jument paraissent abattues, surtout si elle est vieille et faible, il est utile de lui faire avaler une bouteille de vin chaud aromatisé avec de la cannelle ; mais si l'animal est jeune, et si la faiblesse n'est qu'apparente, une seignée est plus utile en diminuant l'afflux du sang vers la matrice.

Lorsqu'on craint un avortement, à la suite d'un accident, une petite saignée est également avantageuse.

La jument prête à mettre bas doit être enfermée libre et sans licol dans une écurie à part, avec une bonne litière. Ordinairement elle met bas debout ; le cordon ombilical se rompt souvent de lui-même ; d'autres fois la mère le coupe avec ses dents, ou bien les personnes présentes le divisent ou le tordent ; dans l'un et l'autre cas, la ligature est inutile.

De l'allaitement

Peu d'instants après sa naissance, le poulain se lève et va se placer près de la tête de sa mère. Elle le lèche et le débarrasse d'un enduit muqueux qui recouvre sa peau. Les juments qui mettent bas pour la première fois, négligent quelquefois ce soin. Il faudrait alors saupoudrer le poulain de sel de cuisine, bien égrugé, et la mère ne tardera pas à le lécher; sinon on devra essuyer soigneusement le nouveau-né.

Peu de temps après, le poulain, dirigé par

l'instinct, se présente pour têter. Parfois, il a de la peine à trouver la mamelle ; il faut, dans ce cas, la lui présenter avec la main.

Il est certaines juments chatouilleuses que les attouchements du poulain irritent et qui cherchent à s'y soustraire, lorsqu'elles ont mis bas pour une première fois. On cherche alors à détourner leur attention, en leur faisant des caresses et en leur offrant quelques friandises.

Si le poulain a souffert dans la paturition, s'il est trop faible pour se tenir debout et téter sa mère, on trait celle-ci et on lui fait avaler le lait tout chaud.

Une jument qui allaite doit être bien nourrie. L'alimentation que fournissent au printemps les bons pâturages est très-convenable ; mais si, à l'époque où elle a pouliné, elle ne peut être mise au vert, le mélange d'orge et d'avoine est avantageux.

Le petit poulain accompagne ordinairement sa mère. Cependant, si on employait celle-ci à des travaux prolongés, il faudrait la séparer pendant ce temps de son poulain, qui éprouverait trop de fatigue ; mais il faut procéder par degrés à cette séparation, afin d'y accoutumer la jument.

Les jeunes poulains doivent être garantis avec soin du froid et de l'humidité durant les premiers jours.

A six mois, le jeune poulain a commencé depuis longtemps à paître dans le pâturage ou à manger le foin le plus délicat à l'écu-

rie. C'est ordinairement l'époque où on le sèvre, surtout si la mère a été couverte après la paturition.

Education des poulains.

Les poulains étant sevrés, on les renfermera, libres de tous liens, dans une écurie propre, saine et aérée. Les rateliers et les mangeoires doivent être placés de manière à ce qu'ils puissent y atteindre. On a soin de le promener souvent par un temps sec, évitant de les conduire dans des lieux humides et marécageux. Pour les accoutumer de bonne heure aux liens et à la servitude, on leur passe au cou un licol par lequel on les conduit. On les attachera ensuite au ratelier, après y avoir mis une nourriture qui leur plaise; enfin on les brossera, on les lavera avec l'éponge de temps en temps, et on les accoutumera à se laisser toucher les pieds.

A quinze ou dix-huit mois on les séparera des pouliches; car, sous l'influence des sexes, il pourraient s'énerver pour toujours.

Au printemps de la seconde année, les poulains sont conduits au pâturage. Les herbages forment alors leur principale nourriture, mais, de retour à l'écurie, on leur donne une ration de grains écrasés ou de féveroles, afin de fortifier leur constructions par une nourriture plus subtantielle. Cependant si le pâturage est gras, il faudra retirer les poulains avant les pluies d'automne, si on ne veut point voir dégénérer leurs formes, qui de-

viendraient lourdes par l'épaississement de la peau et l'nfiltration du tissus cellulaire, effet ordinaire d'une nourriture trop aqueuse.

A trois ans, les jeunes chevaux peuvent être employés aux travaux des champs, mais il est bon de ménager leur ardeur et de ne point les fatiguer. Leur nourriture doit être substantielle et composée en partie d'un mélange de grains et d'avoine. M. J. B. Huzard fils pense avec raison, et contrairement à l'opinion de plusieurs auteurs qu'on peut, sans inconvénient, employer, à l'âge de trois ans, les chevaux destinés à la selle au service de trait. Ce travail ou cet exercice, pourvu qu'il soit modéré, fortifie leurs articulations et ne nuit aucunement à leur service futur.

A quatre ans, le cheval peut être monté, mais il est préférable d'attendre jusqu'à cinq ans. Dans ce dernier cas, on commence son éducation comme cheval de selle, à quatre ans et demi, lorsqu'il a déjà été employé au trait; dans le cas contraire, cette éducation doit commencer plus tôt.

On les fera donc trotter tous les jours à la longe, autour du piller, ensuite on les accoutumera à supporter la selle, le harnais, la croupière, et on finira par leur mettre un bridon. Le cheval destiné au trait devra être attelé avec un cheval fait, et on le conduira par la bride dans les commencements, on l'accoutumera à avancer, à reculer, à tourner, etc. Tous ces enseignements doivent être accompagnés de beaucoup de douceur, car il est

dangereux de rebuter, de maltraiter un jeune cheval; il devient indubitablement rétif et revêche.

Lorsqu'on a négligé d'apprivoiser un cheval dès sa tendre jeunesse, il reste ordinairement farouche et ne se laisse pas approcher. Avec de la douceur et de la patience on parvient quelquefois à l'assouplir, mais si on n'y réussit pas, on recommande de lui laisser endurer la soif, ou de le priver de nourriture ou de sommeil, en l'attachant au rebours au ratelier et en plaçant près de lui un gardien qui le veillera nuit et jour, pour l'empêcher de dormir, en lui donnant une poignée de foin de temps en temps. (*Manuel du vétérinaire*).

Noms des parties extérieures du cheval.

Considéré extérieurement, le cheval se divise, d'après Borgelat et Lafosse, en avant-main, en corps et en arrière-main. L'avant-main comprend la tête, le cou, le garrot, le poitrail et les jambes de devant.

Dans la tête on considère la nuque, le toupet, les oreilles, les tempes, le front, le zigoma, les salières, les yeux (dans lesquels on distingue le grand et le petit angle, les cils et l'onglet), le chanfrein, les joues, les naseaux, la bouche, la lèvre supérieure, la lèvre inférieure, la commissure des lèvres, les avives ou glandes parotides, la mâchoire inférieure, le menton et la ganache.

Le cou comprend la crinière et le gosier.

Le poitrail est formé du devant de la poitrine et de la fossette.

Les jambes de devant sont composées, chacune, de l'épaule, du bras, du coude, de l'avant-bras, de la châtaigne, du genou, du canon, du teudon, appelé vulgairement nerf, du boulet, du fanon, de l'ergot, du paturon, de la couronne et du pied ou sabot. On distingue dans ce dernier la muraille, la sole et la fourchette. La muraille et la sole se divisent en celles de la pince, des mamelles, des quartiers et des talons.

Le corps est composé de la poitrine et du ventre.

La poitrine comprend le dos et les côtes.

Le ventre est composé des reins, des flancs, de la verge et du fourreau dans les chevaux, et des mamelles dans les juments.

L'arrière-main comprend la croupe, les hanches, les fesses, le tronçon de la queue, le fouet de la queue, l'anus, le vagin dans les juments, les aines, la cuisse, le plat de la cuisse, le grasset, la jambe, le jarret, la châtaigne, le canon, le boulet, le fanon, l'ergot, le paturon, la couronne et le pied ou sabot.

Voici les qualités essentielles de chacune des parties extérieures du cheval :

La tête doit être sèche et pas trop longue. La face antérieure, large dans toute son étendue, plane vers le haut, doit s'arrondir sur le chanfrein. Sa peau fine doit dessiner en relief la saillie des os, des muscles, et le parcours des vaisseaux sous-cutanés. Les sa-

lières ne doivent pas être trop creuses. *Les oreilles* petites, droites, minces, bien plantées, seront libres dans leurs mouvements. Le front large. Les yeux grands, transparents, à fleur de tête ; la prunelle sans taches ni nébulosités. Le chanfrein doit être plutôt droit que busqué. Les os de la ganache ne doivent pas être trop gros, trop rapprochés l'un de l'autre, ni recouverts de trop de chair ; les naseaux bien ouverts, la bouche médiocrement fendue, la langue doit être de grosseur médiocre, afin de ne pas nuire à l'action du mors. Le creux de la mâchoire inférieure, où se loge la langue, se nomme canal. Il doit être proportionné à la langue.

Défauts de la tête et de ses parties.

Tête moutonnée, le chanfrein est busqué avec excès ; *tête de lièvre*, les oreilles sont rapprochées, le chanfrein et le front étroits ; *tête conique et effilée*, le bas de la tête est mince et effilé. Ces quatre conformations supposent l'étroitesse des fosses nasales et, par conséquent, la mauvaise organisation des organes respiratoires ; *tête de vieille*, excès de longueur dans les os de la tête, front et chanfrein étroits, peau ridée autour des paupières, lèvres écartées, muscles de la tête maigres.

On dit que la tête est *empâtée* lorsque les saillies des muscles des os et des vaisseaux sanguins sont peu apparents sous la peau et que les chairs sont flasques. C'est le signe d'un tempérament mou et lymphatique.

Le *front* et le *chanfrein*. Il faut examiner si ces parties ne portent pas l'empreinte du feu ou instrument à percer, ce qui annoncerait que l'animal a été traité pour quelques maladies graves.

Le *cheval oreillard* a des oreilles épaisses, longues et situées horizontalement, de chaque côté de la tête, et ballottant lorsqu'il marche. Les *oreilles de cochon* sont également longues et épaisses, mais pendantes. Lorsque les oreilles d'un cheval sont habituellement agitées de mouvements irréguliers et incertains, on dit qu'elles sont *inquiètes*, ce qui annonce la faiblesse de sa vue. Le cheval *méchant* couche ses oreilles en arrière, lorsqu'il médite de mordre ou de lancer une ruade.

La bouche comprend les lèvres, les barres, le palais, la langue et les dents. La lèvre inférieure ne doit pas être trop épaisse, afin de ne pas soustraire les barres à l'action du mors, ce qui rendrait la bouche dure.

Les *barres*, lorsqu'elles sont minces et saillantes, le mors a trop d'action sur elles, et l'on dit que la bouche est trop sensible. Quand, au contraire, elles sont basses et arrondies, la bouche est dure. Cette dureté peut venir d'une autre cause, c'est lorsque, par l'effet d'une pression trop violente et trop répétée, exercée par de mauvais serviteurs ou des conducteurs brutaux, les barres sont devenues calleuses et insensibles

Lorsque le cheval en mouvement laisse sortir sa langue d'un côté de la bouche, on

dit qu'il a la *langue pendante*. La *langue serpentine* est celle qu'il rentre et sort à chaque instant. Il en résulte déperdition de salive et sécheresse de la bouche.

Les *dents*. Nous renvoyons le lecteur à l'article spécial sur les dents du cheval et sur la manière de connaître son âge par leur inspection.

Les *yeux* ternes et mornes indiquent un cheval fatigué, usé. Leur grandeur dépend en général de l'écartement des paupières. Lorsque l'animal a des petits yeux, on dit qu'il a des *yeux de cochon*; trop grands, ce sont des *yeux de bœuf*.

La *face intérieure des paupières rouges* et *les yeux larmoyants* indiquent qu'il y a maladie inflammatoire.

Une *taie* ou *nuage* sur l'œil proprement dit, constitue une défectuosité grave, en ce qu'elle rend la vision imparfaite.

Les *joues gonflées*, ou comme tuméfiées longitudinalement après le repas. Cette tuméfaction provient de l'accumulation des aliments entre les joues et l'arcade dentaire. Elle annonce l'usure irrégulière des dents molaires. On dit vulgairement que l'animal *fait grenier*. Les chevaux qui ont ce grave défaut sont généralement décharnés.

Le cheval *cornard* ou corneur est celui dont la respiration est bruyante et comme gênée, ce qui peut tenir à diverses causes dont nous parlerons à l'article de ses maladies.

L'*auge engorgée* ou tuméfiée, c'est presque

toujours l'indice de quelque maladie. On dit alors que le cheval est *glandé*.

L'ENCOLURE. La forme de l'encolure varie suivant les races. Elle est par exemple très-différente dans un cheval espagnol et dans un cheval anglais ou arabe, dans un cheval de course ou dans un cheval de trait, cependant il est des défauts comme des beautés absolues. L'encolure peut être *penchante*, c'est-à-dire se déverser par son bord supérieur à droite ou à gauche ; elle peut être *fichée* dans le thorax, *mal sortie*, lorsqu'elle sort du poitrail et se sépare des épaules d'une manière brusque et tranchée ; elle peut être maigre et *décharnée ;* enfin, elle peut être *tarée* par des cicatrices qui indiquent l'application du feu ou des sétons en cet endroit, ce qui n'a ordinairement lieu que pour des maladies très-graves et dont la guérison est souvent problématique. On appelle *tare*, tout défaut accidentel qui diminue la valeur du cheval.

Le GARROT. On dit que le cheval est *bas du devant* lorsque le garrot est bas, charnu et trop rond, ce qui l'expose à des blessures toujours difficiles à guérir. Le garrot sec et saillant, au contraire, est moins exposé à être blessé par la selle, et il dénote que les épaules sont libres dans leurs mouvements.

Le POITRAIL. Le cheval *serré du devant* présente un poitrail étroit qui annonce une poitrine exiguë. Ses naseaux, toujours en rapport avec les dimensions de la cavité pecto-

rale, sont étroits et les membres en général grêles et mal nourris.

Cependant un poitrail excessivement large, avantageux dans un cheval de trait, conviendrait peu dans un cheval de selle.

La conformation de quelques chevaux, et notamment celle des chevaux anglais, semble faire exception au principe que nous exposons, car ils sont *serrés du devant*, et cependant ils ne manquent ni de force, ni de vitesse, ni d'énergie; mais il faut remarquer que leur thorax, peu étendu en largeur, l'est considérablement en hauteur, et que les poumons s'y développent aussi à l'aise que dans une poitrine large.

Le DOS. Le *dos ensellé*. Sa courbure présente une concavité trop profonde qui rend les réactions douces, mais qui exclut la force.

Le cheval à *dos de mulet* présente au contraire un dos voûté en contre-haut. Cette conformation rend les chevaux propres à porter de lourds fardeaux, mais ils sont peu convenables au service de la selle, par la dureté de leur allure.

Des FLANCS. Les flancs trop creux ou trop affaissés sont des défauts. Si on les voit agités d'un mouvement plus fort qu'à l'ordinaire, le cheval étant au repos, on peut craindre qu'il soit attaqué de la pousse, ou qu'il ait des dispositions à l'être.

On dit que le *flanc est cordé*, lorsqu'il présente, au-dessous et tout le long des côtes, une cavité profonde, au bord de laquelle

leurs extrémités font une saillie prononcée. C'est un indice de vieillesse, d'épuisement ou de maladie. Le *flanc retroussé* est celui qui semble rétracté ou relevé vers les parois supérieures du ventre. Cette défectuosité grave est le symptôme de quelque maladie dangereuse.

Le VENTRE. On appelle *ventre de vache*, le ventre trop gros. Il dénote un animal lent et paresseux. Le *ventre levretté* ou ventre de lévrier, est rentré vers l'abdomen. On dit que ces chevaux *sont étroits de boyaux*. Ils ont de l'ardeur, de la légèreté et de l'énergie, mais, le peu de capacité du tube intestinal, fait que les fonctions digestives s'opèrent mal, et qu'ils se ruinent promptement.

La CROUPE. *La croupe avalée* est oblique et déprimée de devant en arrière. *La croupe de mulet* est étroite et pointue. Ce défaut coïncide ordinairement avec l'étroitesse du train de derrière ; on dit alors que le cheval est serré dans son train de derrière.—*La croupe en cul de poule* présente une dépression en avant de la naissance de la queue, ce défaut est sans importance.

La QUEUE. Elle doit être placée à la naissance des fesses. Trop basse, elle annonce une race commune. La queue peut être anglaisée, entière ou amputée, ses crins peuvent être disposés en éventail, en nœud ou en balai. Ces noms indiquent suffisamment sa forme. La queue de rat est celle sur laquelle les crins sont clair-semés ; elle est défec-

tueuse, mais elle se remarque assez souvent sur les chevaux vigoureux. Il est indispensable quand on achète un cheval d'examiner le dessous de la queue, afin de vérifier s'il ne s'y trouve pas quelque plaie causée par la croupière, et si l'anus est dans son état normal, s'il n'est pas béant, présentant une ouverture où l'on pourrait fourrer le poing. Cette défectuosité propre aux chevaux qui se vident trop facilement ou qui sont sujets à de fréquentes diarrhées, est très-grave.

PARTIES SEXUELLES. Les testicules peuvent être engorgés, atrosphiés, le fourreau trop resserré. Ces organes essentiels doivent être l'objet d'un examen sérieux.

Défauts des membres de devant.

LES EPAULES. Le cheval *chargé d'épaules* a les épaules trop charnues, ce qui le rend lourd dans ses mouvements. Cette conformation, qui résulte d'un grand développement musculeux, n'est pas un défaut pour les chevaux de trait. Les *épaules chevillées* ont peu de mouvement quand le cheval marche; elles sont comme chevillés au thorax, et toute l'action semble venir du bras. Ces chevaux ont toujours le poitrail étroit, et ils sont promptement ruinés des jambes. Les *épaules serrées* exposent le cheval à se couper et à tomber plus fréquemment qu'un autre. Ce défaut implique d'ailleurs l'étroitesse de la poitrine, et tous les mouvements qui sont le résultat de cette conformation vicieuse.

L'AVANT-BRAS. Si les muscles de l'avant-bras sont maigres, et comme atrophiés, le cheval sera nécessairement faible et sans énergie. Un avant-bras long suppose un canon plus court. Cette disposition est favorable pour la rapidité des allures. La disposition contraire oblige le cheval à une plus grande flexion du radius sur l'humérus, et l'on dit alors que le cheval trousse dans sa marche.

La CHATAIGNE est un endroit dégarni de poils et recouvert d'une substance cornée. On la remarque aux jambes de devant, au-dessus du genou, en dedans et au-dessous des jarrets, également en dedans aux jambes de derrière. La châtaigne prend quelquefois dans les forts chevaux un accroissement tel, qu'elle gênerait leur marche si on ne la coupait pas.

Le COUDE forme l'extrémité supérieure de l'avant-bras. Lorsque l'animal se *couche en vache*, c'est-à-dire en reployant ses jambes sous lui, le contact réitéré de l'éponge de ses fers, donne naissance à une tumeur indolente à la pointe du coude. Cette tumeur, difficile à guérir, s'appelle *loupe du coude*. Lorsque l'animal porte les coudes en dedans, son pied sera nécessairement en dehors, et l'on dit qu'il *est panard*. Si au contraire il porte les coudes en dehors, les pieds seront en dedans, et on le dit *cagneux*. Les coudes doivent donc être parallèles au corps, pour que ces défauts n'aient pas lieu.

Le GENOU. Il réunit l'avant-bras au canon. Le *genou de veau* est étroit et arrondi ; on considère cette forme comme défectueuse. Quand le genou sort en dehors, la jambe est comme *arquée*, disposition qui annonce un animal fatigué et usé par le travail. Si au contraire il est comme enfoncé, on dit que c'est un *genou de mouton*, ce défaut n'est grave qu'autant qu'il s'y joint une mauvaise conformation. Lorsque les genoux sont rejetés en dedans, on les désigne sous le nom de *genoux de bœuf*. Cette disposition cagneuse nuit à la beauté, mais non à la force du cheval. Le genou est *empâté*, lorsqu'au lieu d'être couvert d'une peau sèche et adhérente, il présente une surface molle, arrondie et infiltrée ; marque certaine d'un tempérament lymphatique. Mais l'un des défauts accidentels les plus fréquents sont les *genoux couronnés*. Cette tare consiste en la dénudation du genou, son écorchure ou la couleur blanche de ses poils, indice de chutes fréquentes, qui accusent la faiblesse de ses jambes. Cependant cet accident peut arriver à un bon cheval, mais quelle qu'en soit la cause, il lui ôte beaucoup de son prix.

Le CANON est situé entre le genou et le boulet. Il doit être large, un peu aplati et uni. Le nerf ou plutôt la corde tendineuse doit être forte et bien détachée du canon. Le contraire de ces qualités constitue autant de défauts. Lorsque le canon est gros et *empâté*, ce que l'on remarque chez les chevaux

de race commune, élevés dans les contrées marécageuses, il indique une constitution lymphathique, et une disposition à la fâcheuse maladie désignée sous le nom *d'eaux aux jambes.*

Les *suros* sont des exostoses ou tumeurs osseuses qui surviennent à l'os du canon. Lorsque le suros ne se montre que d'un seul côté de l'os, il est simple; le *suros chevillé* se manifeste des deux côtés. Les *fusées* sont des files de petits suros. Ces tares, lorsqu'elles ne sont pas situées dans le voisinage du tendon, où elles pourraient gêner le mouvement, n'empêchent pas qu'un cheval soit d'un bon service. On appelle *molettes,* des tumeurs molles situées au-dessus de l'articulation du boulet, de chaque côté du tendon. Suivant leur grosseur, elles indiquent différents degrés d'usure du cheval.

Le BOULET. On dit que le *boulet est empâté* lorsqu'il présente un trop grand volume, dû à l'abondance du tissus cellulaire. Ce défaut produit les mêmes résultats que l'empâtement du canon.—Le *boulet cerclé* est celui qui est entouré de tumeurs molles provenant de la même cause. Lorsque ces tumeurs sont dures, elles sont de la nature des suros, et peuvent également gêner les mouvements, si elles sont voisines des tendons.

Lorsque le boulet porte des plaies ou contusions causées par les atteintes du pied opposé, on dit que le cheval *s'entretaille.*

Le FANON est un bouquet de poils placé

en arrière du boulet. Dans les races communes ils sont longs et épais.

Le PATURON. On appelle *longs jointés*, les chevaux qui ont le paturon trop long. Leur allure est douce et gracieuse, mais ils résistent peu à la fatigue. Lorsque le paturon est presque perpendiculaire, c'est-à-dire qu'il forme une ligne à peu près droite avec le canon, le pied du cheval manque de ressort, son allure est toujours dure, et il fatigue beaucoup. On dit alors que le cheval est *droit sur ses membres* ou qu'il est *piqué*. La conséquence de cette conformation est de rendre, par la suite, le *cheval bouleté*, c'est-à-dire, de faire saillir le boulet en avant, disposition très-fâcheuse, et qui met promptement un cheval hors de service.

On peut appliquer au paturon ce que nous avons dit du canon et du boulet, lorsqu'ils sont *empâtés*.

La COURONNE, placée entre le paturon et le sabot, est sujette aux *formes*, tumeurs osseuses ainsi que les suros. Elles rendent l'animal boiteux et se transmettent héréditairement.

Défauts des membres de derrière.

De la HANCHE. Les chevaux cornus sont ceux dont la pointe de la hanche est fort saillante. Ce n'est une défectuosité que lorsqu'elle est le résultat de la maigreur d'un animal vieux ou usé.—Le cheval est *éhanché*, lorsque, par suite d'un accident quelconque,

l'une des hanches ne se trouve plus sur la même ligne que l'autre. Si l'animal ne boite pas, cette défectuosité est peu grave.

Les FESSES. Le cheval dit *mal gigotté*, est celui dont les fesses et les cuisses sont serrées et peu charnues.—La *raie de misère* est un intervalle qui sépare les muscles des fesses, du côté extérieur. Chez les animaux maigres et épuisés elle est très-profonde.

Les CUISSES. Elles s'étendent des hanches jusqu'aux jambes. Les cuisses trop volumineuses ne conviennent qu'aux chevaux de trait. Elles doivent d'ailleurs suivre la rondeur des hanches.

Le GRASSET se trouve à l'endroit de l'articulation de la hanche avec la cuisse. Il faut vérifier s'il n'a point été taré par l'application du feu, qui a pu avoir lieu en cas de luxation de la rotule (os placé en avant du genou).

La JAMBE, pour sa longueur et son volume, doit être en proportion avec la longueur et le volume de la cuisse et des hanches. Quant à son rapport avec la longueur du canon, nous rappellerons ce que nous avons dit à cet égard, en parlant de l'avant-bras.

Le JARRET. Cette partie du cheval mérite la plus sérieuse attention. Les bons jarrets doivent être larges, nerveux et secs.

Le cheval *droit sur ses jarrets*, c'est-à-dire dont le jarret forme un angle très-ouvert, est propre à la course. Celui dont les jarrets sont *coudés* a des allures douces. Trop rap-

prochés l'un de l'autre, ils annoncent de la faiblesse. Les *jarrets crochus* sont ceux dont les pointes sont tournées l'un vers l'autre. Il en résulte que les pieds sont dirigés en dehors. Cette disposition n'est pas nuisible dans les chevaux de trait. Les jarrets sont le siége de plusieurs maladies, telles que *jardes*, *courbes*, *vessigons*, etc., dont nous parlerons plus loin.

Lorsque le jarret présente une grande épaisseur de tissu cellulaire, on doit craindre les engorgements, les crevasses nommées *solandres*.

Du pied.

L'étude du pied du cheval est d'une telle importance dans l'art vétérinaire, que nous entrerons dans quelques détails sur sa conformation, détails que nous emprunterons en partie au *Guide du maréchal* de Lafosse.

Le pied du cheval est composé de parties dures et de parties molles, c'est-à-dire les os et les chairs. Elles sont contenues dans une boîte de corne que l'on appelle sabot.

Le SABOT a deux faces, l'une antérieure et supérieure, qu'on appelle *muraille*, et l'autre inférieure et concave, nommée *sole*.

La *muraille* est mince, molle et blanchâtre à sa racine ; à mesure qu'elle s'éloigne de la peau elle devient plus dure et plus épaisse, elle est fibreuse extérieurement, ces fibres sont jointes étroitement les unes aux autres ; plus elle s'approche de terre plus elle s'en-

durcit.

La partie interne de la muraille est parsemée de petits sillons ou cannelures, formés par des lames fibreuses. A sa partie supérieure est une demi-gouttière pour loger la chair de la couronne.

La muraille prend naissance de la peau comme les ongles de l'homme et est arrêtée par le bourrelet.

On la divise en muraille de la pince, muraille des quartiers, et murailles des talons.

La partie qui se présente la première en levant le pied du cheval, se nomme *sole de corne.* On peut la diviser en trois parties, à cause des différentes matières de corne qui la composent. La première est celle qui recouvre immédiatement la sole charnue.

L'usage de cette partie cornée, est de préserver la sole charnue des accidents qui pourraient arriver par la compression des corps solides qui se présente continuellement sous le pied de l'animal.

La deuxième est la partie qui forme les talons, et qui est produite par le contour postérieur et intérieur de la muraille qui s'étend des deux côtés de la fourchette, pour venir s'unir avec la portion de sole dont nous avons parlé. Sa principale fonction est de servir d'arc-boutant aux deux talons, et d'empêcher qu'ils ne se rapprochent l'un de l'autre ; elle soutient aussi le tendon fléchisseur du pied. La substance de cette corne est liante et ne s'écaille pas.

La troisième partie de la sole est la fourchette, composée d'une corne mollasse et compacte qui prend sa nourriture de la fourchette charnue, et qui est destinée, par sa nature, à se prêter à ses mouvements, et à la garantir des impressions extérieures. De même que la première partie de la sole, elle se renouvelle sans cesse.

Indépendamment des os, ligaments, cartilages, veines et artères, nerfs et vaisseaux lymphatiques, le sabot renferme les parties suivantes :

1o. La chair de la couronne ou bourrelet.

2o. La chair cannelée ou tissu feuilleté ou podophylleux.

3o. La sole charnue.

4o. La fourchette charnue.

Le pied du cheval est sujet à un grand nombre de déféctuosités et de maladies. Lafosse en compte plus de soixante ; nous ne parlerons ici que des défauts et des tares.

Le *pied plat* est celui dont la sole, au lieu d'être concave, se trouve presque de niveau avec le bord de la muraille, en sorte qu'elle est exposée, à chaque moment, à être foulée ou contusée par les accidents du terrain. Ce pied est grand, sa muraille friable et très-oblique. Les talons sont peu élevés. Les pieds plats sont sujets à la fourbure, aux bleimes et aux oignons. On remédie à ce défaut par des fers plus ou moins couverts, suivant le degré de la défectuosité. On pare très-peu le pied, et on évi:e d'y appliquer le fer à chaud.

Le *pied comble* présente une défectuosité encore plus grande, mais du même genre que celle du pied plat. Le dessous du pied, au lieu d'offrir une voûte concave, présente une convexité tellement saillante, que c'est la sole et la fourchette qui portent sur le terrain, en sorte que le bord de la muraille ne touche plus la terre. Le fer à *bords renversés* peut remédier à ce genre de défaut, qui met bientôt un cheval hors de service. Ce fer très-couvert présente un rebord saillant qui doit supporter la muraille et une ajusture profonde pour loger la sole. Les éponges sont munies de crampons, afin de donner un point d'appui aux talons.

Le *pied trop grand* ou *trop petit* est défectueux. Trop grand, sa corne est souvent peu solide; trop petit, les organes sont gênés, et l'on peut craindre des resserrements de talon, des fissures dans la corne, etc. Une ferrure bien entendue peut pallier ces inconvénients.

Le *pied encastelé*. La paroi de la muraille est presque verticale au lieu d'être un peu oblique. Les talons sont resserrés et la sole très-creuse. Le défaut du pied encastelé est de manquer d'élasticité et de faire réagir directement, sur les organes contenus dans le sabot, les secousses et les compressions produites par la course, en sorte qu'il peut en résulter des inflammations et des accidents consécutifs. On a adopté pour l'encastelure, le *fer à planche*. Les deux éponges sont réu-

nies par une traverse dont le but est de garantir les talons qui ont une trop grande sensibilité, du contact du sol, et de reporter les points d'appui sur la pince et la fourchette. Dans le cas où la fourchette serait trop faible pour supporter la traverse, on emploie le fer à croissant. Ses branches très-courtes ne portent pas sur ses talons. On pare seulement la partie du pied où porte le fer, en l'entaillant d'une profondeur égale à l'épaisseur du fer, en sorte que les talons se trouvent de niveau avec lui.

Le *pied dérobé*, c'est celui où la paroi externe de la muraille offre des brèches ou des parties éclatées qui rendent son contour irrégulier. On pallie par une ferrure appropriée les inconvénients de cette disposition accidentelle du sabot. Les *pieds étroits* les pieds à *talons serrés* sont également défectueux. On leur applique le fer à planche.

Les *pieds à talons bas* et à *talons faibles* sont défectueux ; au premier on met un fer à éponges renforcées, au second, un fer à planche.

Le *pied cerclé* est celui qui porte sur la paroi du sabot des striés ou dépressions circulaires. C'est ordinairement la marque que le pied a été le siége de quelque maladie, telle que la fourbure. Il ne faut pas confondre ces dépressions avec des cercles qui se manifestent sur le sabot des jeunes chevaux, au printemps, par suite d'une alimentation plus succulente.

Le *pied rampin* est remarquable par la direction presque perpendiculaire du sabot. Il diffère du pied encastelé en ce que les talons ne sont pas serrés. Le pied rampin a une disposition à se bouleter.

Le *pied pinçard* est celui qui n'appuie sur le sol que par la pince. Cette défectuosité provient ordinairement de quelque douleur ou maladie dans le talon ou dans les tendons, et elle devient permanente par habitude. On y remédie par la ferrure.

Le *cheval qui forge* présente une défectiosité grave. Dans le trot, il heurte avec la pince des pieds de derrière, soit la sole, soit les talons des pieds de devant. Quelquefois c'est le tendon qui est atteint. Ce défaut expose le cheval à butter continuellement et à se déferrer, et, ce qui est plus grave, à des contusions dangereuses par leurs suites; un maréchal habile peut seul indiquer le mode de ferrure qui pourra remédier à cette défectuosité.

Le *cheval qui se coupe*. On donne ce nom aux chevaux dont l'un des membres atteint et blesse en se levant le membre correspondant au moment où il se pose. S'il s'atteint sans se blesser on dit qu'il *se frise*. Ces atteintes répétées donnent naissance à des maux plus ou moins graves. Le remède à ce défaut consiste dans la ferrure. On applique donc aux chevaux qui se coupent ou s'entretaillent, un fer dont l'une des branches est diminuée de largeur, en sorte qu'elle se dérobe sous le

sabot, et devient inoffensive à l'égard du membre opposé.

Les chevaux les plus disposés à s'entretailler sont ceux qui sont *serrés du devant*, et les chevaux ayant les pieds en dedans.

De l'âge du cheval.

Les dents du cheval sont au nombre de trente-six à quarante-quatre, savoir: douze incisives, quatre angulaires ou crochets, et vingt-quatre molaires. Les dents de devant ou incisives sont au nombre de douze, six à la mâchoire supérieure et six à la mâchoire inférieure. On les distingue en dents caduques, et dents de remplacement.

Les *dents mâchelières* sont au nombre de vingt-quatre, douze en dessous et douze en dessus, en quatre rangées. Les chevaux ont de plus, quatre canines appelées *crochets*, qui manquent aux juments. Entre les dents de devant et les *mâchelières*, les os de la mâchoire inférieure ne sont recouverts que par une chair vermeille. Ce sont sur ces espaces vides, appelés *barres*, que porte le mors.

Peu de temps après sa naissance, il vient au poulain douze dents de lait qui sont courtes et blanches. Il garde ces dents jusqu'à trente mois.

(Les pinces sortent de 6 à 8 jours; les mitoyennes de 30 à 40 jours; les coins de 6 à 10 mois.)

A deux ans et demi ou trois ans, il tombe deux dents du milieu de chaque mâchoire.

En quinze jours il en revient d'autres à leurs places, moins blanches, plus fortes, creuses et noires au milieu ; on les nomme *pinces*.

A trois ans et demi, les deux dents de lait qui sont à côté des deux pinces de chaque mâchoire, et qui se nomment les *mitoyennes*, tombent, et quinze jours après, il en vient d'autres de la consistance des pinces. Alors le cheval a encore quatre dents de lait, deux en haut et deux en bas : le creux de la pince est à demi usé. A cet âge paraissent les crochets d'en bas,—à quatre ans et demi les deux dernières dents de lait qui se nomment *les coins*, parce qu'elles terminent de chaque côté les dents de devant, tombent, et il en vient d'autres à leur place qui sont creuses et noires. Avant cinq ans, les coins ne dépassent pas la gencive.

A cinq ans, un cheval a donc toutes ses dents incisives d'adulte. Les coins sont de niveau avec les mitoyennes. Le bord antérieur des mitoyennes est légèrement usé. Les pinces sont presque totalement rasées.

A cinq ans et demi, les coins, toujours creux, sont sortis de deux lignes; de cinq ans et demi à six ans, ils se montrent de la hauteur de sept lignes et ne représentent plus qu'un petit creux noir.

Il est nécessaire d'expliquer ici ce qu'on entend par le rasement d'une dent.

Les incisives de remplacement présentent la forme d'un cône renversé et un peu aplati ; l'extrémité de leur partie libre, c'est-à-dire

celles par où elles se mettent en contact, offre un creux plus ou moins profond selon l'âge. Cette cavité est circonscrite par les bords tranchants du cornet dentaire extérieur, et par ceux du cornet dentaire intérieur. Cette cavité se remplit d'une matière noirâtre, nommée *germe de fève*. A mesure que l'animal acquiert de l'âge, les bords supérieurs s'usent, et lorsqu'ils sont de niveau, la partie supérieure de la dent prend le nom de *table dentaire*. La tache noire s'efface, et les creux se remplissent, c'est ce que l'on appelle *rasement de la dent*.

A six ans, les bords antérieurs des coins sont nivelés; les mitoyennes presque entièrement rasées, et les pinces, qui ont acquis toute leur longueur, le sont complétement.

A sept ans, rasement complet des mitoyennes et des pinces. Les coins présentent une échancrure au bord supérieur, le creux est peu apparent.

A huit ans, le creux ainsi qui la marque noire auront disparu. On dit alors que le cheval a *rasé*. Les dents sont devenues ovales, et la cavité est remplacée par le cul de sac du cornet dentaire intérieur.

A neuf ans, la table des pinces inférieures commence à s'arrondir. La forme ovale des mitoyennes et des coins tend à se rapprocher de la forme arrondie.

A dix ans, arrondissement des mitoyennes, le bord du cornet intérieur se rapproche du bord supérieur externe de la dent. On com-

mence à voir l'étoile et le cul de sac du cornet externe.

(L'étoile dentaire, ou radical, est une tache blanche formée par le fond du cornet dentaire interne, lorsque l'usure de la dent est arrivée jusqu'à ce point).

A onze ans, arrondissement des coins.

A douze ans, tous les incisives sont arrondies dans la mâchoire inférieure. L'émail central a disparu dans les coins de la mâchoire supérieure.

A treize ans, les pinces commencent à se rapprocher de la forme triangulaire. L'émail central a disparu dans les coins de la mâchoire supérieure.

A quatorze ans, la forme triangulaire est bien prononcée dans les pinces et commence dans les mitoyennes.

A quinze ans, lesmitoyennes sont devenues triangulaires.

A seize ans, toutes les dents de la mâchoire inférieure sont triangulaires.

A dix-sept ans, les dents présentent la forme d'un triangle équilatéral, c'est-à-dire que leurs trois côtés sont d'une longueur égale.

A dix-huit ans, le triangle se rétrécit et sa hauteur augmente dans les pinces.

De dix-neuf ans à vingt ans, les dents des côtés s'applatissent successivement, à commencer par les pinces, et affectent la forme indiquée ci-dessous pour ces âges.

Outre les moyens que nous venons de dé-

velopper pour juger de l'âge des chevaux par la forme successive de leurs dents, on peut aussi l'apprécier par les crochets qui grandissent, s'émoussent, s'arrondissent et se couvrent de tartre à mesure qu'ils vieillissent. Dans la vieillesse, ils paraissent jaunes et usés. Dans l'extrême vieillesse, les pinces se déchaussent et s'avancent comme pour sortir de la bouche : les gencives sont décharnées et les lèvres pendantes.

On nomme *bégus* les chevaux qui ne rasent jamais, ce que l'on attribue à la dureté de l'émail de leurs dents. Les *faux bégus* sont ceux où le cul-de-sac du cornet persistent encore, quoiqu'il eût dû disparaître. Le seul moyen de connaître à peu près l'âge de ces chevaux est d'examiner la longueur, la forme de leurs dents. Si elles ont de plus sept lignes de longueur à partir de la gencive, ce qui est la longueur normale de la parti libre des dents, on doit augurer, suivant M. H. Bouley, l'âge que le cheval annonce par l'inspection de ses dents, à raison d'une année par ligne d'excédant ; car il est reconnu que les dents du cheval s'usent de cette quantité par an.

De la cautérisation par le feu.

Nous nous bornerons à des observations générales sur l'emploi du cautère actuel, que l'on désigne en médecine vétérinaine, sous le nom de *feu*. C'est une opération difficile à bien exécuter, car il s'agit d'agir d'une ma-

nière efficace en laissant le moins de traces possibles, vu que ces traces sont autant de tares qui diminuent la valeur d'un cheval. L'application du feu ne doit donc être confiée qu'à un vétérinaire.

Toutes les fois que l'application du feu peut être différée sans danger, il faut choisir un temps doux et sec.

Quelque docile que soit le cheval, il est préférable qu'il soit abattu, car il fatigue moins, et le vétérinaire opère d'une manière plus commode.

On applique le feu en *raies* ou en *pointes*. Le feu en raies consiste à promener légèrement, et pendant un temps qui varie selon les circonstances, le cautère actuel à la surface de la peau, sans toutefois détruire son tissu. Ce cautère, en forme de hache et en fer poli a une épaisseur qui varie entre une demie ligne à une ligne, à l'endroit où il doit toucher la peau. Ce mode d'application du feu est le plus généralement suivi.

La manière de rendre les traces du feu les moins apparentes possibles, consiste à suivre la direction des poils, et à faire les raies moins profondes mais plus rapprochées et par conséquent plus multipliées.

Outre le parallélisme des raies qu'on obtient en suivant le sens des poils, on a l'avantage, encore plus grand, de suivre le sens de l'extension des muscles sous-jacents, et par conséquent de ne pas gêner les mouvements de l'animal, tandis que si les raies

coupaient transversalement le sens de l'extension, les bords des sillons seraient douloureusement tirés à droite et à gauche, et il pourrait s'opérer des déchirements qui produiraient une cicatrice très-apparente. Quelques personnes croient que les graisses ou onguents adoucissants, qu'on a généralement l'habitude d'appliquer sur les parties cautérisées, nuisent aux effets utiles du feu, en contrariant une inflammation nécessaire, et en favorisant l'élargissement des raies du feu.

Les précautions à prendre, après l'application du feu, consistent à attacher le cheval de manière qu'excité par le bruit, il ne puisse frotter les parties cautérisées contre les corps environnants, ou y porter les dents. On soustraira l'animal à l'importunité des mouches en passant sur les croûtes la barbe d'une plume trempée dans l'huile de lin,

Lorsque les croûtes ont été arrachées, soit parce que le feu a été appliqué trop fort, soit parce que l'animal s'est frotté ou mordu, il en résulte des plaies suppurantes qu'on peut sécher et cicatriser, au moyen de lotions répétées deux fois par jour, faites avec de la teinture d'aloès ou de l'extrait de saturne pur.

Les effets de l'application du feu sur la partie malade, pour laquelle on a recours à ce mode curatif, ne se manifestent guère avant trois semaines ou un mois ; mais, lorsqu'une première cautérisation ne produit

qu'un résultat incomplet ou nul, on peut procéder à une seconde et même plus tard à une troisième cautérisation.

On peut appliquer le feu sur toutes les régions du corps, mais les parties sur lesquelles on l'applique le plus fréquemment sont les suivantes : la couronne, le paturon, le canon et le jarret, le genou, l'épaule, la face extérieure de la cuisse, le grasset, les reins et le garrot.

Lorsque les chevaux sont d'une nature sanguine et irritable et que le feu doit être appliqué en plusieurs endroits, il est prudent de ne procéder que sur un membre à la fois, et de mettre trois semaines d'intervalle entre chaque opération. Mais, dans le cas contraire, le feu peut être mis en même temps sur deux membres, surtout si les membres à cautériser sont opposés en diagonale, parce que l'animal pourra se reposer sur ses membres, ce qui ne pourrait avoir lieu si on cautérisait les deux jambes de devant ou les deux jambes de derrière ou encore du même côté. En opérant autrement, surtout sur des chevaux à constitution nerveuse, on pourrait craindre une fièvre intense, ou même la fourbure.

L'habitude d'appliqner le feu aux membres sains des jeunes chevaux, avant de les mettre au travail, est inutile et vicieuse.

Cette opération, que l'on qualifie de mesure de précaution, n'a d'autre résultat que de les faire souffrir et de les tarer inutile-

ment.

En traitant des diverses maladies du cheval, nous indiquerons les cas où l'application du feu est nécessaire.

Description et traitement des maladies du cheval.

Les maladies du cheval se divisent en internes et externes.

La connaissance des maladies internes est une science pleine de difficultés, car il semble qu'on n'y doit procéder que par conjecture, puisque le cheval ne peut ni expliquer sa maladie ni désigner le siége de sa douleur.

Dans une grande obscurité on ne doit pas rejeter une petite lumière, dit Lafosse, car si on réunit une petite lumière à plusieurs autres semblables, elles formeront, par leur réunion, un flambeau qui répandra une lumière éclatante. " De même, dans la maréchalerie, quoiqu'un signe seul d'une maladie ne fasse pas une certitude, il y répand cependant un peu de lumière, et nous marchons, à la faveur de cet indice, avec plus de sûreté dans le traitement que s'il n'existait pas. Ce signe forme une probabilité, qui elle-même, jointe à une autre, en forme une plus grande, et la réunion de plusieurs signes ou de plusieurs probabilités forme une certitude plus ou moins grande, selon la quantité ou l'évidence des signes ou des probabilités qui la forment. "

" Ainsi, quand un cheval bat des flancs,

on a un soupçon que la circulation n'est pas libre dans les poumons ; s'il y a fièvre, la conjecture devient plus forte ; enfin, s'il y a des sueurs, abattement, tristesse et difficulté de respirer, on est assuré que c'est une maladie inflammatoire de la poitrine ; la réunion des symptômes fait une certitude sur l'existence et la nature de cette maladie. "

" Il y a des cas où l'on connait la maladie, sans craindre de se tromper ; c'est lorsqu'elle est accompagnée de symptômes qui lui sont propres, qui caractérisent spécialement telles ou telles maladies, qui ont été constamment observés et vérifiés par l'ouverture des cadavres ; telle est la pousse cautérisée par les grandes aspirations habituelles, et l'expiration en deux temps.

" Il y a d'autres cas où, sans avoir de la maladie une certitude physique, on est cependant assuré moralement du siége de sa nature, par la réunion des vraisemblances et des probabilités tirées des accidents et des circonstances qui se produisent. Ainsi, lorsqu'un cheval a en même temps la fièvre, une toux, une difficulté de respirer ; qu'il est en sueur, dans l'abattement et la tristesse, on est morolement certain que c'est une pleurésie. "

" Il y a d'autres cas où, sans être assuré positivement de la nature de la maladie, on a cependant de fortes raisons de la supposer : c'est lorsqu'il n'y a que des signes communs ; mais que ces signes sont toujours les mêmes,

et en même nombre dans cette maladie. Ainsi, lorsque le cheval se lève et se couche, qu'il se tourmente, qu'il bat la terre avec le pied de devant, on n'est pas assuré que le cheval est attaqué de tranchées ; mais on a de fortes raisons de le croire. "

" Il y a d'autres cas. enfin, où il n'est pas possible de connaître l'espèce de la maladie ; par exemple, lorsque le cheval est simplement triste, avec dégoût, sans fièvre, sans sueur et sans aucun symptôme distinctif ; dans ce cas, on est fort embarrassé, et c'est l'écueil de la maréchalerie. Cependant, dans ce cas même, la médecine fournit des moyens pour donner du soulagement ; pour cela, il faut se comporter suivant les règles du bon sens : et puisqu'il n'est pas possible de reconnaître l'espèce de la maladie, il faut tâcher de connaître le genre, et mettre en usage les remèdes généraux, tels que les lavements, les saignées et les décoctions adoucissantes, si l'on prévoit que ces remèdes ne peuvent produire aucun mal, et qu'ils peuvent, au contraire, produire du bien, en remplissant les indications qu'on croit apercevoir. "

" Il faut toujours suivre les règles de bon sens, c'est-à-dire que s'il y a à la fois plusieurs indications à remplir, il faut commencer par les plus pressantes, et par celles qu'on peut observer sans aller contre les autres. Je suppose, par exemple, qu'on ait à traiter une pleurésie, où il y a toux, inflam-

mation, fièvre, difficulté de respirer ; il faut examiner chaque indication : la toux demande les adoucissants ; l'inflammation indique les rafraîchissants et les purgatifs ; la difficulté de respirer indique la saignée ; les purgatifs sont irritants et capables d'augmenter la toux, l'inflammation et la difficulté de respirer ; les rafraîchissants, les saignées et les adoucissants n'augmentent pas les fièvres, il faut donc commencer par ceux-ci, après quoi on pourra venir sans crainte aux purgatifs. C'est ainsi qu'on doit se comporter dans le traitement de chaque maladie, considérer chaque indication à part, et commencer par les plus pressées. ”

“ Quand la maladie est de peu de conséquence, et qu'elle ne se déclare par aucun symptôme évident, il vaut mieux s'abstenir des remèdes forts et dangereux, que d'en donner. Il faut attendre qu'elle se manifeste, et ne donner, en attendant que des remèdes innocents, qui ne puissent faire aucun mal, tels que des lavements. ” (Lafosse, *Guide du maréchal*).

Symtômes généraux indiquant qu'un cheval est malade, d'après Lafosse.

Le cheval est dégoûté et perd l'appétit.
Il est triste et porte la tête basse.
La langue sèche.
Le poil hérissé.
Le cheval ne fléchit pas les reins lorsqu'on le pince sur cet endroit.

La fiente sèche et par marrons, plus détachée qu'à l'habitude, ouverte quelquefois de glaires, qu'on prend souvent pour graisse, et qu'on appelle *gras fondu*.

L'urine de couleur rouge.

L'urine crue et claire comme de l'eau pure.

Le cœur battant plus qu'à l'ordinaire.

Le battement trop faible du cœur et des artères.

Le cheval se couche, se lève, et ne peut trouver une position agréable.

Il regarde souvent son flanc, et plus souvent un côté que l'autre.

Quelquefois il jette une humeur jaunâtre par les narines.

Sa marche est chancelante.

La vue triste et abattue, et les yeux larmoyants.

Difficulté d'uriner, dont on s'aperçoit dès que le cheval se présente pour uriner.

Le cheval est enflé, se tourmente, et lâche des vents.

Battement des flancs, et difficulté de respirer.

Symptômes dangereux.

Lorsque le cheval se tient faiblement sur ses jambes, hésite à se coucher, tombe comme une masse, et se relève de temps en temps.

La mousse sort de la bouche et des narines.

L'œil est tourné de façon que l'on voit beaucoup de blanc.

L'urine s'écoule goutte à goutte, sans que

le cheval se présente pour uriner.

Le cheval jette par le nez une matière sanguinolente, et quelquefois brune comme une espèce de pus.

Un dévoiement qui ne fait rendre que des matières glaireuses et sanguinolentes.

Le cheval se lève et se relève en regardant ses reins.

Le cheval regarde fixément son flanc et sa poitrine, et a une grande difficulté de respirer.

Remarquez que ces symptômes ne se rencontrent pas tous à la fois dans une seule maladie : ce sont les symptômes de différentes maladies rassemblées ici pour faire connaître l'état des maladies du cheval.

Abcès.

L'abcès est un dépôt d'humeur qui se forme sous la peau ou dans l'intérieur des parties charnues, et qui est toujours la suite d'une inflammation.

On distingue deux sortes d'abcès : les uns, désignés sous le nom d'*abcès chauds*, ont une marche rapide et sont ordinairement accompagnés de douleur, de gonflement, de tension dans la peau, de chaleur et de fluctuation dans la tumeur, en sorte que la pression du doigt déplace et fait flotter cette tumeur ; le poil tombe, la peau blanchit et devient plus mince au centre de l'abcès. Les autres, désignés sous le nom d'*abcès froids*, se remarquent fréquemment dans l'espèce bo-

vine. Leur marche est lente, et il est bon de l'activer par l'application d'un emplâtre résolutif, tel que l'onguent basilicum auquel on ajoute par once 18 grains de cantharides en poudre.

Lorsque la fluctuation est bien marquée dans l'abcès chaud, on ouvre l'abcès d'un coup de bistouri, on fait sortir le pus et on panse la plaie, qu'il faut bien nettoyer, avec de l'onguent basilicum, (Voir *onguent basilicum*).

Quant aux abcès froids, il est avantageux de les ouvrir à l'aide de la cautérisation, au moyen d'un fer chauffé à blanc, qu'on enfonce dans l'abcès. Cette opération, par l'irritation locale qu'elle occasionne, ranime le principe de vitalité, tout en donnant issue à la matière, et facilite la guérison. On traite ensuite la plaie de la même manière que celle de l'abcès chaud.

Dans tous les cas, il est bon de maintenir quelque temps la plaie ouverte à l'aide d'une mèche de charpie, afin d'éviter qu'elle ne se ferme trop tôt, et qu'il ne se forme une nouvelle collection de matière.

Atteinte.

L'atteinte est une plaie, une tumeur ou une contusion sur le talon ou le boulet du cheval, produite avec le fer d'un autre pied ou qu'il reçoit d'un autre cheval, marchant près de lui. Les atteintes sont *simples* quand la contusion est légère, *sourdes* lorsqu'elles

sont accompagnées d'une douleur vive, profonde et persistante. *Encornées* lorsque la contusion a offensé le sabot. Lés atteintes sont *compliquées* lorsqu'elles attaquent plusieurs parties.

Le traitement des atteintes doit être modifié en raison de la gravité du mal. Lorsque le mal est récent, on a recours à un cataplasme astringent (n° 14), afin de faire avorter l'inflammation. On peut aussi appliquer des cataplasmes faits avec de l'argile délayée dans du vinaigre, et donner un bain de pied d'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sulfate de fer (couperose verte).

Si le mal date de plusieurs jours, on emploie des calmants. On fait d'abord saigner le cheval, et on applique un cataplasme de graine de lin sur l'atteinte. Au cataplasme, on fait succéder des onctions d'onguent populéum (Voir *onguent populéum)*. Le plus grand repos est nécessaire. Lorsque le sabot est offensé, on taille la corne et principalement en talon. Quelquefois l'atteinte résiste à ces moyens et donne naissance à un *javart* (voyez ce mot).

Avant-cœur.

C'est une tumeur qui affecte particulièrement les chevaux de trait et dont le siége est au poitrail. Quand le mal est récent, des frictions d'eau-de-vie et de savon le font souvent disparaître ; mais lorsque la maladie est ancienne, elle résiste à ce moyen résolu-

tif, et se termine par un abcès qu'on panse avec l'onguent basilicum, et qu'il est bon de faire ouvrir lorsqu'il est mûr (voyez *abcès*).

Avives.

On donne ce nom au gonflement des glandes parotides, situées à la jonction de la tête et du cou. Cette maladie, qui est quelquefois la suite d'un coup ou d'une gourme mal guérie, se traite comme un abcès ordinaire.

Suivant un ancien préjugé, on croyait que la cause première des tranchées ou avives, qu'éprouvent quelquefois les chevaux qui ont bu de l'eau très-froide, étant en sueur, avait son siége dans les glandes parotides, et Solleisel conseille : " de pincer les glandes avec des triquoises et de battre tout doucement la tumeur, avec le brochoir, afin de corrompre les glandes, et de faire sortir les esprits flatueux par l'insensible transpiration. Le ridicule d'une semblable prescription égale sa barbarie. Dans un cas semblable, il est bien plus rationnel de mettre le cheval à l'eau blanche et à la diète.

Barres blessées.

Si les barres ne sont qu'irritées et contusées par l'action d'un mors défectueux ou d'une mauvaise main, il faut laisser reposer le cheval, ou ne l'employer qu'à un travail sans brides, le mal se dissipera probablement de lui-même ; mais si, à l'inflammation, succède une plaie d'un mauvais caractère, et

surtout si l'os des barres se dénude, il faut avoir recours au vétérinaire.

Bleime.

La bleime est un épanchement de sang qui se forme sous la sole, et qui provient de la meurtrissure des talons.

A son premier degré, elle ne se manifeste que par une tache rouge à la sole. Il suffit de laisser reposer le cheval et de parer cette partie profondément chaque fois qu'on le ferrera. Mais s'il y a une infiltration de matière, il faut découvrir le foyer purulent en faisant, avec la rénette ou le boutoir, une ouverture à la sole pour évacuer le pus ; on y introduit ensuite des plumeaux imbibés d'eau-de-vie qu'on a soin de comprimer, pour que la chair ne surmonte pas.

Lorsque le mal est très-grave, on est obligé de dessoler l'animal, opération qui doit être faite par un médecin vétérinaire.

Capelet.

C'est une tumeur qui se forme à la pointe du jarret, à la suite d'un coup ou d'un frottement rude et prolongé. Des frictions d'eau-de-vie camphrée suffisent souvent pour dissiper le mal, mais s'il est invétéré, il faut recouvrir la tumeur d'une couche d'onguent vésicatoire. Quand le mal résiste à ce dernier moyen, on est obligé d'avoir recours au feu.

Charbon.

Le charbon ou *anthrax* est une maladie qui paraît d'abord locale. Elle commence par une petite élévation ou tumeur dure de la grosseur d'une fève, très-adhérente et fort douloureuse. Son volume augmente rapidement au point d'égaler la grosseur de la tête d'un enfant en quelques heures. Cette tumeur se montre fréquemment au poitrail, au fanon, à la pointe des épaules et sur les côtes. L'animal périt ordinairement en moins de vingt-quatre heures.

Quelquefois le charbon se manifeste par de simples taches noires, livides ou blanchâtres ; la peau est soulevée et durcie. Cette variété du charbon a une marche moins rapide, mais les suites n'en sont pas moins fatales.

Les brouillards, les émanations des eaux corrompues, les étables situées dans des lieux bas et humides, les terrains où les animaux couchent par des nuits froides, succédant à des journées chaudes, sont la cause du charbon, qui attaque aussi les bœufs, les moutons, les porcs et même la volaille.

Le seul moyen d'arrêter la maladie consiste dans l'extirpation de la tumeur, dès qu'elle commence à paraître, et dans la cautérisation profonde des chairs vives auxquelles elle était adhérente, par le moyen d'un fer chauffé à blanc. On lave ensuite plusieurs fois par jour la plaie avec de l'eau de javelle, dont le principe désinfectant est

très-utile, et on fait prendre à l'intérieur un breuvage antiputride composé comme l'indique la formule No. 1. (Voyez la *Pharmacie vétérinaire.)*

Le quinquina associé au camphre forme un excellent antiputride, mais son prix élevé empêchera souvent d'en faire usage.

La dose est de 2 onces de quinquina jaune, dont on fait une décoction dans une pinte d'eau. Au bout d'un quart d'heure on retire le vase du feu, on laisse refroidir, et, lorsque le breuvage n'est plus que tiède, on y ajoute une demi-once de camphre dissous dans un poids égal de whisky en esprit.

La variété du charbon, dont nous avons parlé plus haut, et qui se manifeste par des taches livides ou noires, exige un autre traitement. Il consiste en scarifications, en lotions avec de l'essence de térébenthine, et en application de quinquina en poudre et de poussière de charbon.

Il faut bien se garder d'opérer ou même de toucher un animal atteint du charbon, sans avoir un gant de peau, car cette terrible maladie se communique à l'homme.

Le bœuf est également sujet au charbon à la langue ou *glossantrax.* Il se traite par l'enlèvement des parties gangrenées et par des lotions, répétées cinq ou six fois par jour, avec de l'eau de javelle ou de l'acide sulfurique étendu dans dix fois son poids d'eau. Des lotions d'une forte dose de quinquina sont également utiles.

Le *typhus charbonneux* est une variété de charbon qui est toujours précédé par une fièvre très-forte. On le traite de même par les antiseptiques.

L'autorité doit prescrire des mesures très-sévères pour la séquestration des animaux charbonneux.

Clou de rue.

C'est le nom qu'on donne à l'accident qui a lieu lorsque le cheval s'enfonce dans le pied en marchant sur un corps pointu ou tranchant, soit clou, morceaux de bouteille, éclat de bois, ou caillou coupant.

La suite ordinaire du clou de rue est la boiterie. On doit faire promptement déferrer le pied offensé, et le faire parer avec précaution, afin de s'assurer du désordre produit par le corps étranger : s'il a borné son action à la corne, l'accident n'a aucune suite fâcheuse. Il est même possible que le cheval ne boite pas. Cependant, il est bon de le laisser reposer quelques jours par précaution.

Si le corps étranger a offensé quelque partie profonde, il se forme ordinairement un abcès ; il est prudent de s'adresser à un vétérinaire, qui pratiquera les opérations nécessaires.

Colique rouge.

Cette maladie très-commune chez les chevaux, est extrêmement grave. C'est une inflammation sur-aiguë des intestins ordinaire-

ment causée par de mauvais aliments, des purgatifs administrés à trop forte dose, ou de l'eau froide et crue donnée au cheval lorsqu'il est en sueur.

L'animal attaqué de tranchées rouges, s'agite continuellement, il frappe du pied, gratte le sol, s'agenouille comme pour se coucher, se relève et regarde souvent son ventre, siége de la douleur. Quelquefois il se place sur le côté, puis sur le dos, les quatre membres en l'air, et se relève. Le pouls est plein et dur, la respiration courte et fréquente ; l'urine rouge et épaisse. Le mal augmentant, il survient des tremblements convulsifs, des sueurs gluantes ; le corps se refroidit, le pouls devient petit et intermittent, l'agitation augmente, les battements du flanc deviennent de plus en plus précipités ; enfin, l'animal périt dans de violentes convulsions au bout de 12, 15 ou 24 heures après l'invasion du mal.

On comprend qu'avec une maladie dont la marche est si rapide et si effrayante, il n'y a pas un moment à perdre pour appliquer les remèdes nécessaires. Le premier consiste dans des saignées larges et copieuses. La première saignée doit être de 8 à 10 livres, si l'animal est jeune et vigoureux. On le répète tant que le pouls est plein et dur. Puis on fait avaler un breuvage adoucissant, (n° 5), à la dose d'une bouteille, toutes les demi-heures. Il est bon de faire des frictions réitérées sur les quatre membres. A ces frictions

sèches, on en fera succéder avec de l'essence de térébenthine. Enfin, on n'épargnera pas les lavements émollients (n° 2).

Contusions, plaies.

Les contusions ou meurtrissures, lorsqu'elles sont légères, ne demandent aucun traitement, mais si elles sont graves il faut, dans les premiers moments, appliquer sur la partie contuse des substances réfrigérantes et astringentes, qui puissent y empêcher l'afflux du sang. Telles sont l'eau froide, l'extrait de saturne, une solution de sulfate de fer (vitriol vert) ; mais si l'accident date de plus de deux jours, on y applique un cataplasme émollient de farine de graine de lin.

Quelquefois on ajoute à la graine de lin une petite poignée de feuilles de jusquiame ou de belladone, dont la propriété sédative et stupéfiante convient dans quelques circonstances.

Lorsque la fièvre se déclare, on a recours à la saignée, aux breuvages rafraîchissants et à la diète. Une décoction de son et de têtes de pavot donnée en lavement, est également utile.

Si la contusion se termine par la suppuration, elle devient un abcès que l'on traite comme il est indiqué pour les *abcès*.

Cornage, sifflage.

On appelle ainsi le bruit que font certains

chevaux en respirant, surtout lorsqu'on les fait marcher avec rapidité ou gravir une montée. Lorsque ce bruit imite celui qu'on ferait en soufflant dans une corne, c'est le *cornage*. Si le *sifflage* est plus aigu, c'est un défaut d'une intensité moindre.

Quoique le cheval corneur ou siffleur puisse avoir toutes les apparences de la santé, cette incommodité n'en est pas moins l'indice d'un dérangement, d'une modification dans les fonctions des organes respiratoires, et cette lésion aurait pour conséquence l'asphyxie et la suffocation du cheval, si on ne le laissait pas reprendre haleine de temps en temps.

Cette maladie est incurable, à moins qu'elle n'ait pour cause une inflammation aiguë des muqueuses respiratoires ou l'usage de la *gesse chiche*. M. Delafond a constaté que ce genre de nourriture pouvait donner lieu à cette affection. Dans ce cas, la première médication serait de supprimer ce genre d'aliment ; on recommande ensuite des saignées et vésicatoires au cou, et des gargarismes émollients.

Coup de sang ou apoplexie.

Ce grave accident frappe principalement les jeunes chevaux sanguins et vigoureux. Il peut être causé par une température trop élevée, une indigestion, des aliments excitants, pris en trop grande quantité, la suppression subite de la transpiration, un har-

nais qui comprime le bas de l'encolure et empêche la libre circulation du sang. Une autre cause assez ordinaire, est un travail actif et fatigant à la suite d'un long repos, accompagné d'une nourriture trop substantielle.

Les animaux atteints d'un coup de sang, tombent comme s'ils étaient frappés de la foudre ; leurs yeux sont fixes et dilatés, et comme insensibles ; les naseaux sont ouverts, la respiration courte et difficile ; leur immobilité n'est interrompue que par des mouvements convulsifs ; le battement des flancs est prononcé ; la salivation est abondante et les membranes muqueuses, rouges et injectées.

Les signes précurseurs du coup de sang consistent en vertiges, défaut d'appétit, pesanteur, bâillements répétés, engourdissement, diminution de l'ouïe et de la vue.

En attendant un vétérinaire dont le secours est indispensable, il faut débarrasser le cheval de tous ses harnais, et lui faire sur la tête des lotions répétées d'eau froide, dans laquelle on verse un peu de vinaigre. On lui frictionnera ensuite les membres avec de l'essence de térébenthine. La saignée, qui est indispensable, sera pratiquée à la gorge. Si on parvient à sauver le cheval, il faut lui accorder un long repos avant de l'employer au travail, et éviter surtout, dans le régime qu'on lui fera suivre, les causes auxquelles on attribuera l'accident dont il a été frappé.

Courbe

C'est une tumeur oblongue qui se manifeste, après un effort, à la partie inférieure de la jambe, à la face interne du jarret. Le premier soin doit être de combattre l'inflammation par un cataplasme émollient (n° 15). L'inflammation ayant disparu, on frictionnera la tumeur avec de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle on aura fait dissoudre du savon.

Lorsqu'elle est ancienne, il faut en amener la résolution par des vésicatoires ou par le feu. Ce dernier moyen laisse une tare au cheval.

Crapaud ou fic.

Le fic est une maladie de la partie inférieure du pied, à la région de la fourchette. Il affecte d'abord la forme d'une tumeur fibreuse et spongieuse, indolente. Il est accompagné de l'écoulement d'une humeur noirâtre et fétide. La boiterie ne se manifeste ordinairement que lorsque la fourchette, devenue très-volumineuse, vient à porter à terre. La tumeur qui constitue le crapaud, se divise, à sa partie inférieure, en plusieurs filaments.

Lafosse, à qui nous empruntons la plus grande partie de cet article, distingue le fic bénin et le fic grave. Le fic bénin n'attaque que la fourchette.

Le fic grave attaque, outre cela, la sole charnue ou la chair cannelée des talons, ou

celle des quartiers, ou la partie postérieure du cartillage.

Il se manifeste principalement chez les chevaux élevés dans des pays humides et marécageux, et surtout chez ceux qui habitent des écuries mal tenues, et dont les pieds séjournent dans le fumier et l'ordure. Il se montre aussi quelquefois à la suite des *eaux* du paturon.

Les fics arrivent plus souvent aux chevaux qui ont les talons hauts et la fourchette petite.

Lorsqu'il n'y a que la fourchette et la sole charnue qui soient attaquées, le cheval ne boite pas ; mais il boite lorsque les quartiers commencent à se dessouder ; cela arrive lorsque le fic gagne la chair cannelée des talons.

Curation du fic bénin. Lafosse blâme la pratique de couper le fic ou de le brûler par des caustiques, car il arrive souvent, dit-il, que ces moyens ne réussissent pas, parce que l'humeur du fic, se portant sur les côtés, audessus de la sole de corne, y produit de nouveaux fics ; il faut toujours venir à la désolure, et c'est le remède qu'on doit employer d'abord, lorsqu'on reconnaît que les racines sont profondes, parce qu'il est inutile de détruire l'extrémité du fic ; il reviendra toujours si on ne détruit pas les racines.

Lorsqu'on a dessolé, il faut appliquer sur la plaie, pour premier appareil, des plumasseaux imbibés d'essence de térébenthine,

qu'on aura soin de comprimer d'une manière unie, surtout à la fourchette ; on lèvera l'appareil au bout de cinq jours, on pansera ensuite avec de l'onguent égyptiac (Voir *onguent égyptiac*), l'endroit du fic, et le reste de la sole avec de la térébenthine, jusqu'à guérison.

Curation du fic grave. Ce mal attaque la sole charnue, jusqu'à l'os du pied, gagne quelquefois la chair cannelée des talons et celle des quartiers ; de façon que les arcs-boutants se détruisent et obligent la muraille à s'écarter.

On met le cheval au son et à la paille, et on lui met deux sétons aux fesses et un troisième au poitrail, pour détourner une partie de l'humeur qui se porte au pied.

Il faut le dessoler deux ou trois jours après, et couper le fic jusqu'à la racine.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le traitement du fic grave, qui ne peut être traité que par un vétérinaire ; nous ajouterons seulement, avec Lafosse, qu'on peut prévenir souvent les fics, en abattant les talons lorsqu'ils sont trop hauts, et en faisant porter par ce moyen la fourchette à terre.

Crapaudine.

C'est un engorgement ulcéreux qui vient sur le devant de la couronne, dont les poils sont hérissés, d'où suinte une humeur fétide. Cette maladie demande le même traitement que les *eaux* aux jambes, dont elle n'est pour

ainsi dire qu'une variété.

Crevasses ou mules traversines.

On appelle ainsi des fentes transversales qui se forment sur le paturon ou sur le boulet des chevaux tenus dans des écuries remplies d'un fumier épais et putrifié, qu'on enlève rarement. Les boues âcres des villes peuvent égalemeut produire le même effet, lorsqu'on n'a pas le soin de nettoyer souvent les jambes des chevaux. Les animaux d'un tempérament mou et lymphatique sont les plus exposés aux crevasses.

La première indication, outre le repos, est de soustraire l'animal aux causes qui ont produit cette maladie. On le placera donc dans une écurie sèche et bien nettoyée, on renouvellera convenablement sa litière, et enfin on apportera le plus grand soin à lui tenir les jambes propres.

On emploiera d'abord des adoucissants tels qu'un cataplasme émollient (Nos. 15 ou 16) et des onctions d'onguent populéum. Si le mal persiste, on lotionnera la partie malade avec de la teinture d'aloès et avec des liquides astringents, tels que le No. 17. On pourra également y appliquer des cataplasmes émollients arrosés avec l'extrait de saturne. M. Beugnot recommande aussi " des lotions avec une solution faible et sulfate de cuivre (vitriol bleu) dans du vinaigre; et il ajoute que, si les crevasses sont anciennes, calleuses, et accompagnées d'un suintement abondant

il faut, de toute nécessité, appliquer des sétons à la partie supérieure du membre malade, administrer des purgatifs, et soumettre l'animal à des boissons nitrées. "

Le traitement local ci-dessous doit marcher en même temps.

Lorsque du fond des crevasses naissent des végétations verruqueuses, il faut les couper et les cautériser avant de commencer le traitement.

Eaux aux jambes.

Maladie qui attaque principalement les chevaux communs, d'un tempérament lymphatique, et nourris dans des lieux marécageux et humides, surtout lorsqu'ils marchent fréquemment dans la boue, et qu'ils sont mal soignés.

Cette affection, caractérisée par le suintement continuel d'une humeur séreuse et fétide, commence d'abord par le paturon, et gagne peu à peu le haut de la jambe. Elle est accompagnée de douleur. Cette douleur augmente de jour en jour, l'humeur s'épaissit, et, si la maladie résiste aux remèdes, elle peut passer à l'état chronique. Alors, la douleur disparaît, mais le suintement continue, et il survient quelquefois des excroissances charnues plus étroites à leur base qu'à leur sommet, que l'on appelle *grappes*, *poireaux*, *arêtes*, et qui deviennent le siége d'autant d'ulcères.

Voici le traitement que recommande M.

Barthélemy aîné, ancien professeur à l'école d'Alfort : " Aliments sains, ration ordinaire, travail fatigant tous les jours, ne pouvant être remplacé que par cinq ou six heures au moins d'un exercice actif; après le travail, on lave la partie malade avec de l'eau tiède; on l'essuie de manière à étancher l'eau dont elle est humectée, puis on lotionne légèrement toute la surface avec une dissolution de deux onces de vert-de-gris dans une pinte d'eau de rivière. On répète cette opération tous les jours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'écoulement, et que la partie malade soit parfaitement sèche. Il est même prudent de continuer les lotions plusieurs jours après que la dessication paraît complète. "

Lorsque le mal est rebelle par son ancienneté, le tempérament lymphatique ou la vieillesse du sujet, on a ordinairement recours à l'application du feu, qu'en ne doit employer que dans cette circonstance, à cause des tares auxquelles elle donne lieu.

Efforts, entorse, mémarchure.

C'est la distension violente des muscles, tendons ou ligaments; d'où il résulte un gonflement douloureux.

On distingue les efforts, entorses, etc., suivant leur siége, savoir : l'effort d'épaule ou écart, l'effort de cuisse, l'effort de grasset, le tour de reins, l'effort de jarret, et l'effort de boulet ou mémarchure.

L'effort d'épaule passait pour une affection

grave et fort difficile à guérir; tandis que M. Beugnot, par une méthode révulsive et énergique, a compté à peu près autant de succès que de traitements. Il s'est servi avec beaucoup de bonheur, ainsi que son père, dans une pratique de trente années, de frictions, de teinture de cantharides, sur l'épaule.

Voici le mode d'application de ce traitement tout à fait rationnel dans un écart aigu. On fait sur toute l'étendue de l'épaule malade depuis le garrot jusqu'à la distance de trois ou quatre pouces de l'articulation du bras avec l'avant-bras, une friction avec 6 onces du médicament indiqué. Cette friction faite avec soin doit se concentrer particulièrement à la partie supérieure et à la partie de l'épaule. On réitère cette friction deux fois, à douze heures d'intervalle chaque fois. Le cheval doit être attaché au râtelier, de manière à ce qu'il ne puisse ni se frotter ni se coucher. Bientôt il se forme un engorgement considérable dans la partie frictionnée. Elle se couvre d'ampoules qui ne tardent pas à crever. Dix ou douze jours après les frictions, les poils tombent et sont bientôt remplacés par d'autres. Quinze ou dix-huit jours après le traitement, le cheval est ordinairement guéri. Si la boiterie n'était que diminuée au lieu d'avoir disparu, on recommence le traitement, et il est bien rare que le mal ne cède pas.

Les autres efforts, lorsqu'ils sont légers et récents, cèdent facilement au repos, à des

bains froids et à des frictions d'eau-de-vie camphrée ; mais s'ils sont graves, il faut les soumettre au traitement indiqué plus haut.

Echevêture.

Blessure transversale et dont le siége est ordinairement le paturon, et qui peut avoir lieu lorsque le cheval s'embarrasse avec sa lanière. Cet accident qui ne consiste souvent qu'en une simple écorchure, ne demande que du repos, des cataplasmes émollients, et une petite saignée, si le mal a été assez grand pour occasionner de la fièvre.

Entérite chronique ou gras-fondure.

Affection inflammatoire de la membrane muqueuse des intestins passée à l'état chronique, et se manifestant principalement par une maigreur croissante, par la diminution de l'appétit, l'adhérence et la sécheresse de la peau, et surtout les glaires ou mucosités, persemées de petits sillons de sang, qui recouvrent les excréments. Le pouls est petit et fréquent, le flanc retroussé, les yeux infiltrés et jaunâtres. L'animal fiente avec peine ; son fondement est rétracté et enfoncé.

Comme toutes maladies inflammatoires, le gras-fondure demande un traitement délayant et rafraîchissant. On fera donc prendre à l'animal en breuvage, une décoction de graine de lin, à laquelle on aura joint trois ou quatre têtes de pavot, on lui donnera des lavements émollients, et on le tiendra à une

demi-diète.

Si l'inflammation est considérable, il faudra faire de petites saignées répétées, et supprimer toute nourriture solide.

Lorsque les symptômes inflammatoires seront dissipés, on fera prendre à l'animal des breuvages amers et toniques, consistant en décoctions de petite centaurée ou de chicorée sauvage, auxquelles on associe une infusion de camomille.

Lafosse recommande, lorsque l'inflammation sera sensiblement diminuée, de mettre dans les lavements 300 grains d'ipécacuanha, pour fondre les glaires qui engorgent les glandes que l'on se procure chez les pharmaciens.

Eparvin.

C'est une tumeur à peu près de la même nature que la courbe, et produite par des causes analogues. Elle se forme à la partie inférieure et interne du jarret, et fait souvent boiter le cheval, surtout lorsqu'en vieillissant elle a dégénéré en exostose (tumeur osseuse).

La cause de cette maladie et des exostoses en général, est peu connue ; mais on regarde l'influence héréditaire comme y ayant une grande part. Le seul traitement qu'il y ait à employer, non pour obtenir la guérison, mais pour arrêter les progrès des exostoses, est le feu appliqué en pointes.

Etonnement du sabot.

Ébranlement causé dans le sabot par une commotion, un choc violent contre un corps dur, des coups de brochoir, appliqués avec trop de violence en rivant les clous ou en rabattant les pinçons. Il en résulte une accumulation ou congéstion de sang dans le sabot, qu'on reconnaît à la difficulté que le cheval éprouve à s'appuyer sur le pied malade, à la chaleur de ce pied et à la douleur que l'animal ressent lorsqu'on l'explore en frappant légèrement tout autour de la muraille.

Lorsque le mal est peu grave, le repos suffit ordinairement pour amener la guérison; mais, si la boiterie est considérable, il faut déferrer le cheval, parer le pied, saigner en pince, et entourer le sabot d'un cataplasme astreingent (N°. 14). Le manuel vétérinaire recommande aussi des bains d'eau froide, tenant en dissolution du sulfate de fer (vitriol vert), ou de l'extrait de saturne.

Farcin.

Maladie grave et d'une guérison difficile, provenant d'une altération de la lymphe ou des vaisseaux qui la charrient. On la considérait autrefois comme le cousin germain de la morve; aujourd'hui on pense qu'elle est de la même nature et qu'elle n'en diffère que par son siége. Elle se montre sous des formes diverses, savoir: 1o. le *farcin volant*, consis-

tant en petites tumeurs dures et arrondies, dont le volume varie de la grosseur d'un pois à celui d'une noisette, et semées superficiellement sur le cou, les épaules, les fesses, les côtés, et faisant place, lorsqu'elles disparaissent, à un durillon ou à une petite ulcération très-superficielle. Cette variété du farcin est la moins dangereuse.

2o. *Abcès sous-cutanés*. Ces tumeurs molles, indolentes et sans inflammation apparente, se font surtout remarquer aux membres. Lorsqu'on les ouvre, il en sort un liquide jaunâtre d'une apparence huileuse, et contenant des flacons blanchâtres. La plaie se guérit facilement ; mais quelquefois elle se convertit en ulcère.

3o. *Farcin cordé* ou *engorgement farcineux*. Ce sont des tumeurs sous-cutanées se développant dans les interstices des muscles, et affectant la forme allongée d'une corde garnie de nœuds, ou renflement, et formant une sorte de chapelet qui suit la direction des veines ou des vaisseaux lymphatiques. Quelquefois elles sont aplaties. Les parties renflées de ces tumeurs finissent par s'ulcérer, et il en sort un pus épais et grumeleux. L'engorgement s'étend et les ulcères farcineux se multiplient.

4o. *Ulcères farcineux*. Ils sont d'une couleur livide, à bords renversés en dehors, et fongueux. Lorsque les uns se cicatrisent, d'autres se forment.

Le farcin étant une maladie grave et dont

la guérison exige toute la science d'un vétérinaire, nous ne parlerons ici que des moyeus préservatifs. Ils résident principalement dans la bonne qualité des aliments, la salubrité de l'écurie, dans des pansements à la main souvent réitérés, faits avec soin, et dans un exercice modéré. Le passage d'une vie de travail à un repos absolu et longtemps prolongé, une nourriture abondante sans exercice, l'humidité et le défaut d'air peuvent occasionner le farcin, qui peut aussi se développer sous l'influence des mêmes causes que la morve.

La nourriture des chevaux farcineux doit consister principalement en avoine, bonne paille et bon foin. Il faut leur ménager le son et l'herbe.

Il est à remarquer que quelque grave que soit l'affection farcineuse, les chevaux qui en sont atteints conservent en général l'apparence d'une santé parfaite.

Le farcin est contagieux. Il importe donc de séparer le cheval qui en est atteint, et de prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne se communique pas aux personnes qui le pansent.

Fèves ou lampas.

Gonflement inflammatoire du tissu qui recouvre la membrane revêtant la voûte du palais. Lorsqu'il se développe chez les jeunes chevaux à l'époque de la dentition, il est ordinairement essentiel, c'est-à-dire il dépend

de l'irritation de la membrane du palais. Une légère diète, de l'eau blanche, des boissons adoucissantes, et même une saignée au palais, si le gónflement est considérable, le font disparaître.

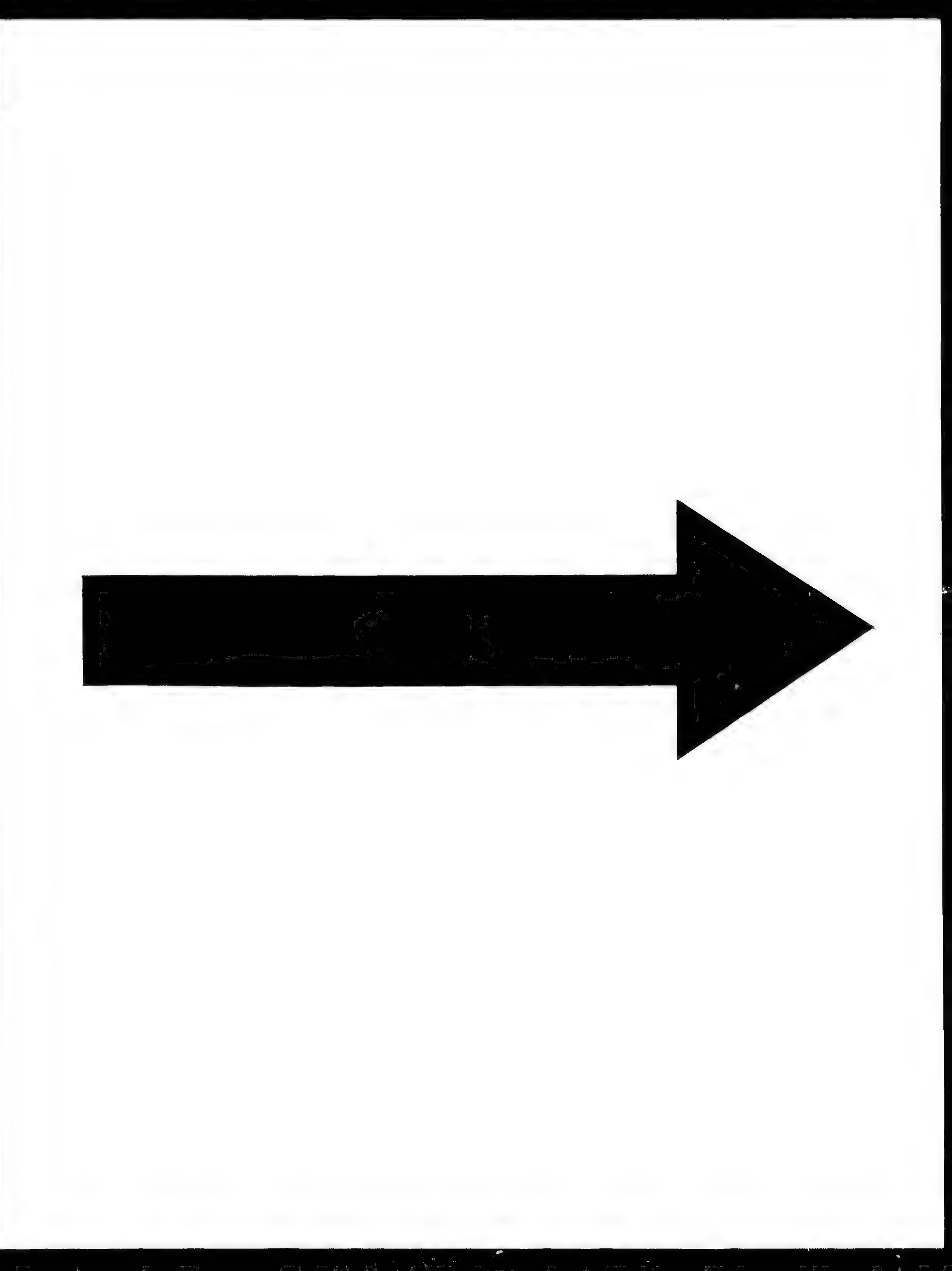
Mais, si le cheval est âgé, la fève est presque toujours lymphatique, et elle indique alors une irritation des membranes muqueuses de l'estomac et des intestins. C'est donc cette affection inflammatoire qu'il faut combattre par la diète, les boissons rafraîchissantes et des lavements émollients, et non traiter le lampas ainsi que le font certains maréchaux, par l'excision de cette tumeur, opération barbare, inutile et nuisible en ce qu'elle laisse subsister la cause du mal.

Forme.

Tumeur inflammatoire dont le siége est la couronne, et qui peut être le résultat d'une contusion comme aussi d'une disposition héréditaire aux exostoses. Dans le premier cas, elle cède facilement à l'emploi des cataplasmes émollients, puis à des lotions astringentes. Dans le second cas, elle dégénère en calus, d'une guérison difficile (voyez *éparcin.*)

Fourbure.

Maladie fréquente chez les chevaux et qui consiste d'abord dans l'accumulation du sang dans le tissu réticulaire du pied, puis dans l'inflammation de ce même tissu.



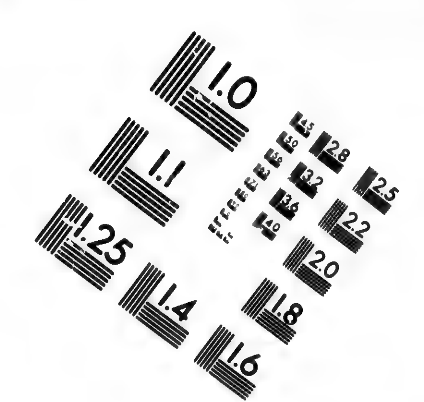
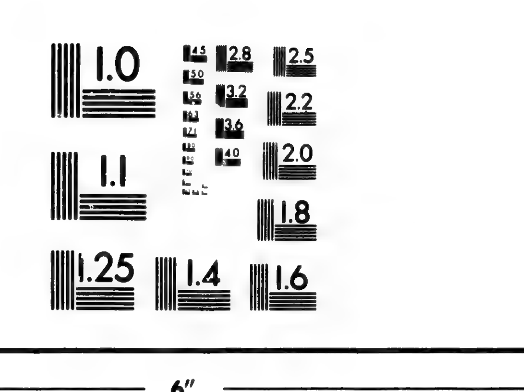


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

La fourbure peut être causée par un travail continu et excessif ; par une course trop longue sur le pavé ou sur un terrain dur et rocailleux, surtout lorsque ces excès de travail ont été précédés d'un long repos. Des aliments nutritifs et excitants, tels que l'avoine, les féverolles, ou le blé donné en trop grande quantité, ou enfin une mauvaise ferrure qui comprime le pied, peuvent également déterminer la fourbure.

On reconnaît qu'un cheval est fourbu à la chaleur du sabot, à l'extrême sensibilité du pied, à la raideur des jambes, à la difficulté avec laquelle il marche en cherchant son point d'appui sur les membres qui ne sont pas malades. Quelquefois, les quatre membres sont attaqués ensemble, alors l'animal craint de changer de place et reste couché. Ces signes caractéristiques sont ordinairement accompagnés de fièvre et de la perte de l'appétit.

La marche de cette maladie étant rapide, il n'y a pas un moment à perdre pour la prendre à son origine, et elle cède alors facilement à un traitement convenable, tel que la saignée à la jugulaire, des fomentations dérivatives d'essence de térébenthine aux genoux et aux jarrets, et enfin des bains de pied dans une rivière, une mare ou un étang, prolongés durant une et même deux heures.

Si le mal présente de l'intensité à son début, il faut déferrer l'animal, réitérer les saignées, et même en pratiquer sur le pied ma-

lade, en pince, ou sur la couronne.

On entoure ensuite le pied du cataplasme n°. 14.

La fourbure, lorsqu'elle ne cède pas aux premiers remèdes, peut avoir des suites fâcheuses. L'épanchement du sang, entre le sabot et le pied, donne lieu à des accidents très-graves, tels que la *chute du sabot*, la *fourmillière*, production formée de mauvaise nature, qui s'interpose entre l'os du pied et la muraille, le *croissant*, éminence semi-circulaire de la sole. La maladie, devenue chronique, dans ces deux derniers cas, exige des opérations chirurgicales dont la description ne peut trouver place dans cet ouvrage.

Fourchette échauffée, fourchette pourrie.

Cette malalie, qui attaque surtout les chevaux qui ont le pied très-creux, se manifeste par le suintement d'une humeur noirâtre provenant de la fourchette. Elle est presque toujours le résultat du séjour de ces animaux dans des écuries humides et mal tenues, dans lesquelles leur sabot est constamment en contact avec les fumiers ou les urines.

Le traitement consiste à placer l'animal dans une écurie sèche et propre, à enlever quelques parties extérieures de corne abreuvées de matière, et à lotionner la fourchette avec de l'eau mélangée d'extrait de saturne (sous acétate de plomb), 15 à 20 gouttes mélangées dans un demiard d'eau.

Il est bon, dans cette affection, de remplacer le fer ordinaire par des fers à branches raccourcies.

La fourchette pourrie présente la même maladie à un degré plus avancé. La corne de la fourchette, devenue molle et filandreuse, laisse suinter un pus séreux, fétide, et l'animal éprouve des démangeaisons qui l'obligent à frapper la terre de son pied.

Le traitement est le même que pour la fourchette échauffée, mais il faut attaquer avec l'outil tranchant la corne de la fourchette d'une manière plus profonde, afin d'enlever toute la partie gâtée. On la panse avec des plumasseaux imbibés d'onguent ou d'extrait de saturne.

Frayement aux ars.

Lésion peu grave, survenant aux ars à la suite du travail dans un terrain boueux, lorsqu'on n'a pas soin de laver cette partie du corps à la rentrée des chevaux à l'écurie. La boue, qui s'est logée dans les replis de la peau, se durcit et y occasionne une irritation, et même des excoriations, suivies d'un suintement de sérosité et de la chute des poils.

Des soins de propreté et des lotions, avec une décoction d'écorces de chêne dans du vin, suffisent pour remédier à cet accident.

On appelle *ars* la portion de la région antérieure de la poitrine située entre les deux avant-bras et en avant du poitrail.

Gale, roux-vieux.

L'encolure des chevaux de trait entiers, est particulièrement le siége de la gale, qui prend alors le nom de *roux-vieux*. Cette partie, très-développée chez eux, est pourvue, à l'endroit de la crinière, de plis nombreux dans lesquels se développent les vésicules de la gale.

Cette variété de la gale est très-difficile à guérir. Les remèdes spéciaux que l'on peut employer ont la plupart pour base le soufre et le mercure. Le plus simple consiste dans le mélange d'une partie de soufre et quatre de saindoux. On frictionne tous les jours avec cette pommade les endroits affectés de gale. On y substituera avec avantage la pommade d'Helmerick (n° 21).

Pour le traitement, au moyen du mercure, on prend quatre parties de pommade mercurielle, dite *onguent gris*, dans laquelle on incorpore une partie de fleur de soufre.

M. J. Beugnot donne une formule de pommade anti-psorique dont l'efficacité lui a été prouvée un grand nombre de fois, et a même triomphé de *roux-vieux* très-anciens et très-invétérés. Nous donnons cette formule sous le n° 22.

Cette maladie est due à la présence d'un insecte microscopique appartenant au genre *acarus*, qui se loge sous l'épiderme, et produit, par l'irritation qu'il cause, des vésicules à demi transparentes, contenant une humeur séreuse. La gale se développe spontanément

chez les animaux mal nourris, peu soignés, et qui travaillent beaucoup. Elle se transmet ensuite par le contact immédiat et de la même manière que se communique la gale humaine.

Castro-entérite.

Cette maladie, qui dépend de l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins, affecte des formes variées que l'on peut comparer aux fièvres inflammatoires, bilieuses, muqueuses, putrides ou malignes qui se développent chez l'homme.

Comme cette affection est très-grave et que ses symptômes multipliés ne peuvent être appréciés que par un homme de l'art, il sera prudent de se borner à des mesures de précaution telles que la diète et la saignée, et de recourir aux lumières d'un vétérinaire.

Gourme.

Affection inflammatoire des membranes muqueuses du nez et des glandes de la ganache, qui attaque tous les jeunes chevaux à l'âge de trois, quatre ou cinq ans. Sa cause n'est pas bien déterminée.

On divise la gourme en bénigne ou maligne.

La gourme s'annonce par l'engorgement des glandes de la ganache, par la tristesse, le défaut d'appétit de l'animal, par une fièvre plus ou moins forte ; ses yeux sont vitrés ; il a quelque difficulté d'avaler et

même de respirer. Il jette par les naseaux une matière plus ou moins épaisse blanche ou jaunâtre.

Lorsque la maladie est simple ou bénigne, il faut laisser agir la nature en se bornant à préserver l'auge du contact de l'air froid, à donner quelques lavements à l'animal, à le mettre à l'eau blanche chaude et à la paille pour toute nourriture, La tuméfaction de l'auge augmentant, on peut appliquer un cataplasme émollient sur l'abcès qui se forme et qu'on perce lorsqu'il est mûr. On la panse comme un abcès ordinaire ; mais la gourme ne suit pas toujours une marche aussi régulière. Quelquefois l'inflammation se développe d'une manière si intense que les secours de l'art ne peuvent la maîtriser. Elle s'étend alors aux organes circonvoisins, elle gagne l'arrière-bouche, le gosier, et se propage jusque dans les poumons. La fièvre et la toux augmentent, des dépôts se forment, et la difficulté de respirer s'accroît au point que le cheval pourrait mourir suffoqué.

De promptes saignées, des fumigations émollientes, un séton au poitrail sont les remèdes auxquels on a ordinairement recours dans ce cas. Il faut y ajouter la diète et des boissons adoucissantes.

Cette maladie a quelques points de ressemblance avec la morve ; le cheval morveux ne tousse pas, et il conserve souvent l'appétit et la gaîté, mais pour la distinguer d'une manière certaine, nous conseillons d'avoir

recours à un vétérinaire.

Immobilité.

Le cheval atteint de cette affection nerveuse resterait immobile à la place où il se trouve, si on ne l'obligeait à marcher ; il éprouve une grande difficulté à reculer, souvent même il lui est impossible d'exécuter cette action. Ses sens paraissent émoussés, il porte la tête basse, ses yeux sont fixes, ses oreilles immobiles, et il semble comme absorbé en lui-même.

Cette maladie, qui est placée au nombre des cas rédhibitoires, étant réputé incurable, nous ne nous en occuperons pas davantage.

Javart.

Le javart est une tumeur inflammatoire qui attaque le pied ou les environs de pied, et que l'on distingue en javart cutané, tendineux, encorné, et cartilagineux suivant la partie qu'elle occupe.

Le javart cutané vient plus fréquemment aux pieds de derrière qu'aux pieds de devant, il affecte particulièrement le paturon.

“ Un cheval boite, on ne voit aucune cause apparente, on porte la main sur le paturon, on sent le poil mouillé d'une sérosité puante ; on presse le cheval à cet endroit, et il sent de la douleur. On frotte cette partie de quelque graisse, la peau se coupe en rond dans cet endroit, et il se détache un morceau qu'on appelle ***bourbillon***. Le bourbillon

tombé, il reste un creux dans la peau, le creux se remplit graduellement et la plaie se cicatrise peu à peu, c'est ce qu'on appelle *javart simple* (ou javart cutané). Quelquefois il n'y a qu'une partie du bourbillon qui se détache, il en reste une partie au fond ; la peau se referme; et cette portion du bourbillon qui est restée, corrode et creuse en dedans. Si le javart se trouve sur le tendon, il pénètre jusque dans la gaîne, et il prend le nom de *javart nerveux* (ou *javart tendineux*). S'il est à la couronne, c'est-à-dire sur la partie supérieure du sabot, il prend le nom de *javart encorné.*

Lorsque ce dernier vient sur la couronne à l'endroit des quartiers, c'est-à-dire sur le cartilage, il le carie, et cela fait une maladie propre au cartilage (*javart cartilagineux*). Dans le javart simple, il n'y a que la peau qui soit endommagée; dans le javart tendineux, la gaîne du tendon est affectée ; dans le javart encorné, il n'y a que la peau de la couronne qui soit attaquée ; dans le javart cartilagineux, le cartilage est gâté. " (Lafosse, *Guide du maréchal*).

La seconde et la quatrième espèce de javart exigeant des opérations difficiles et l'expérience d'un vétérinaire, nous ne parlons ici que du javart cutané et du javart encorné.

Le javart est ordinairement causé par la malpropreté des écuries, l'âcreté des boues des grandes villes, et surtout le peu de soin

qu'on aura eu de laver les pieds des chevaux, et de rétablir la transpiration dans cette partie en enlevant la crasse qui la recouvre.

Le javart cutané, que l'on peut comparer au furongle, ne demande pour sa guérison que des soins de propreté, il est cependant bon de hâter la maturation de la tumeur avec le cataplasme No. 23. On peut aussi employer un emplâtre suppuratif.

Les causes du javart encorné sont, outre celle du javart cutané, une atteinte dégénérée, un coup que le cheval se sera donné lui-même, ou qu'il aura reçu d'un autre.

" Lorsque la tumeur, ou la contusion à la couronne, est récente, il faut y appliquer quelques légers résolutifs, comme la térébenthine. Si la suppuration se forme, il faut la favoriser par les suppuratifs, tels que le basilicum et les onguents onctueux ; s'il y a un bourbillon, il faut tâcher de le faire suppurer, pour le détacher et le faire sortir avec les mêmes suppuratifs. "

" Mais si la contusion est au talon, sur la pointe, et que la bourbillon ne se détache pas au bout de quatre ou cinq jours, il faut faire marcher le cheval afin de faire sortir par le mouvement que fait le cheval, la matière qui, par son séjour, pourrait gâter les parties voisines. "

" Lorsque le bourbillon est sorti, le mal est ordinairement sans danger, et la guérison prochaine. On est sûr lorsque, après la sortie du bourbillon, il n'en suinte aucune

matière. On peut cependant panser la plaie comme un ulcère simple avec un peu d'onguent égyptiac, pour le déterger et procurer une bonne cicatrice. " (Lafosse, *Guide du maréchal.*)

Mais lorsqu'après la sortie du bourbillon, il suinte de la plaie une matière liquide, et que la sonde indique une cavité, c'est que la maladie a revêtu le caractère du javart cartilagineux.

Mal de cerf ou tétanos.

Nous ne parlerons que des symptômes et des causes auxquelles on attribue cette cruelle maladie ; car son traitement, le plus souvent infructueux, ne peut être confié qu'à un praticien exercé.

On a donné le nom de mal de cerf à cette maladie parce que le cheval qui en est atteint a les membres raides en tout ou en partie comme ceux du cerf, lorsque, poursuivi par les chiens, il tombe exténué de fatigue.

Le tétanos se manifeste d'abord par la raideur du cou ; les mâchoires de l'animal se serrent tellement l'une contre l'autre qu'il est impossible de les séparer ; son œil est fixe, et ses pupilles dilatées, les oreilles sont raides et deviennent immobiles ; la raideur s'étend ensuite aux membres, et le cheval peut à peine marcher. La respiration devient de plus en plus difficile, l'animal ne peut se coucher, il se remue tout d'une pièce, il s'affaiblit, finit par tomber, et ne tarde pas à

mourir.

On attribue le tétanos aux suites de la castration, surtout lorsqu'elle est faite à testicules découverts ; à l'immersion dans une eau très-froide lorsque l'animal est en sueur, à l'effet d'une pluie froide ou du vent du nord, dans les mêmes circonstances, aux blessures et aux plaies qui intéressent les nerfs, aux fractures compliquées, etc.

On ne peut guère entreprendre le traitement du tétanos que lorsque le *trismus*, c'est-à-dire le resserrement des mâchoires, n'est pas complet ; parce que, dans ce cas seulement, on peut administrer des remèdes internes.

Mal de garrot.

La cause la plus ordinaire de cette lésion réside dans la mauvaise conformation de selle. Le mal de garrot peut être aussi produit par les coups de dents que les chevaux se donnent en se battant. Les chevaux gros et lourds, dont le garrot est bas et charnu, sont plus exposés que d'autres à être blessés sur le garrot.

Ce mal consiste d'abord en une tumeur phlegmoneuse, molle et accompagnée de fluctuation ; lorsqu'elle finit par s'abcéder, il en sort une sérosité roussâtre ; quelquefois cette tumeur prend un caractère chronique.

Nous nous bornerons à parler du cas où le mal est récent et sans plaie. Des frictions avec de l'eau-de-vie et du savon ont produit

d'excellents effets ; on peut aussi employer des repercussifs, tels que des compresses imbibées d'extrait de saturne. Si l'accident date de plusieurs jours, il faut au lieu de répercussifs et d'astreingents, appliquer des cataplasmes émollients.

Lorsque le mal est à l'état de plaie, il peut déterminer un ulcère et la carie des vertèbres; il est donc indispensable d'avoir alors recours à un vétérinaire.

Malandre, solandre.

La malandre est une crevasse qui vient au pli du genou, et d'où découle une humeur âcre qui corrode la peau.

La solandre est une crevasse de même nature, mais qui se forme au pli du jarret.

L'un et l'autre de ces maux n'attaquent ordinairement que la peau, et se traitent comme les crevasses et les gerçures. On nettoie la plaie avec des lotions de teinture d'aloès, et on la panse avec l'onguent dessicatif n° 24.

Morfondure ou bronchite.

C'est une affection des bronches, qui peut être comparée au rhume de l'homme, et qui est produite par les mêmes causes, c'est-à-dire par une suppression de transpiration. Il faut donc éviter d'exposer subitement à l'action d'un air froid et vif un cheval en sueur, comme aussi de lui faire boire une eau froide lorsqu'il est échauffé.

Le principal symptôme de cette affection est une toux plus ou moins forte, et l'écoulement, par les naseaux, d'une humeur qui s'épaissit à mesure que la maladie avance vers son terme ; elle devient visqueuse, opaque, et finit par prendre une teinte jaune. Si la maladie est forte, la fièvre se développe avec plus ou moins d'intensité. Les conduits aériens des poumons étant tapissés de mucosités qui gênent le passage de l'air, l'action respiratoire est accompagnée d'un bruit particulier, qu'on désigne sous le nom de râle muqueux.

Cette maladie, quoique peu grave en elle-même, ne doit pas être négligée, on doit la traiter avec le même soin qu'on traite le rhume chez l'homme, car elle pourrait dégénérer en quelque maladie chronique. Il faut donc tenir l'animal à une demi-diète, lui donner de l'eau chaude blanchie avec de la farine d'orge et édulcorée de miel : si les symptômes inflammatoires ont de l'intensité, pratiquer une petite saignée, et réitérer cette saignée si l'inflammation persiste. On pratique également deux sétons au poitrail, qu'on panse tous les matins avec l'onguent basilicum. Si la toux est opiniâtre, on fait prendre au cheval tous les matins l'électuaire adoucissant n° 25.

Lorsque la maladie tire à sa fin, on remplace l'électuaire n° 25 par un électuaire tonique No. 26, et on terminera la cure par le purgatif n° 8.

Lorsqu'on voit la toux continuer et la poitrine rester embarrassée après la disparition de l'inflammation, M. J. Beugnot indique l'administration des antimoniaux, dont nous donnons une formule sous le n° 27.

Morve.

Maladie grave, dont le siége est la membrane muqueuse des narines, et qui se manifeste par l'engorgement des glandes de la ganache, et l'écoulement par les deux narines, et souvent par une seule ; et, dans ce cas, le plus ordinairement par la narine gauche, d'une matière tantôt blanche et transparente, tantôt d'un jaune plus ou moins verdâtre, et mêlé de stries de sang. L'écoulement, toujours assez abondant, devient purulent, puis verdâtre et fétide. Quelquefois il s'arrête momentanément et recommence peu de temps après. Le mal fait des progrès effrayants s'il n'est pas arrêté dans sa marche, l'intérieur des narines se couvre d'ulcères profonds, et la carie envahit les os voisins.

Souvent les poumons deviennent tuberculeux, l'animal languit quelquefois fort longtemps et finit par mourir.

Nous compléterons ce que nous avons à dire sur la morve, en empruntant à M. J. Beugnot une description des caractères de cette maladie, dont la précision ne laisse rien à désirer,

“ Ordinairement le *jetage* ou la glande pa-

raissent les premiers; d'abord en petite quantité, presque séreuse, la matière qui s'écoule d'une ou des deux narines est plus abondante que de coutume; elle est d'une couleur jaunâtre, inodore, et tient en suspension de petites masses comme caséeuses, qui couvrent et salissent la peau, et se dessèchent sur les orifices des narines. Si la maladie débute par la glande, un petit engorgement, ordinairement arrondi, situé plus ou moins profondément, paraît à la face interne de l'une ou des deux branches de l'os de la mâchoire inférieure; cet engorgement est peu volumineux; il commence par avoir le volume d'une noisette ou d'une noix; il paraît formé d'une seule masse, ou constitué par la réunion d'un grand nombre de petits corps mobiles les uns sur les autres, mais réunis en une masse assez circonscrite, adhérents ou non à la peau, qui, elle-même, est plus ou moins mobile; il est quelquefois indolent, d'autres fois, il est légèrement douloureux, et le cheval cherche à éviter la pression. Que l'un de ces symptômes ou tous les deux apparaissent en même temps et successivement, ils peuvent rester stationnaires pendant fort longtemps, quelquefois des mois, des années, pendant lesquels la membrane nasale est dans l'état naturel, ou colorée, ou plus ou moins épaisse et blafarde; en même temps l'animal paraît jouir d'une bonne santé. Enfin, l'œil, du côté où le jetage a lieu, devient chassieux, larmoyant; de pe-

tits tubercules, développés dans le tissu sous-muqueux, apparaissent sur la poitrine ; bientôt ils se ramollissent, font place à de petits ulcères moins colorés que les parties environnantes, blafards, jaunâtres, et quelquefois exubérants ; ils augmentent successivement tant en profondeur qu'en étendue ; le jetage devient plus considérable ; bientôt il est mêlé de stries de sang ; la table externe des sinus frontaux se gonfle, fait saillie sous la peau ; la percussion que l'on exerce sur elle est douloureuse et rend un son mat ; le cheval est définitivement déclaré *morveux* et doit être abattu, non que la mort suive de près la maladie arrivée à ce degré, et que le cheval ne puisse encore rendre des services ; mais parce que l'affection est alors regardée comme définitivement incurable, et que les ordonnances de police prescrivent le sacrifice de l'animal. "

Les causes de la morve sont peu connues, cependant il paraît que tout ce qui peut contribuer à vicier les humeurs et appauvrir le sang prédispose à cette fâcheuse maladie. Telles sont, par exemple, un régime vicieux, des aliments et des fourrages de mauvaise qualité, des écuries malsaines, des travaux excessifs, etc. La morve est la plus grave des maladies du cheval, elle est contagieuse et peut même se communiquer à l'homme. Il convient donc d'isoler le cheval soupçonné d'en être affecté et de prendre les précautions nécessaires pour s'opposer à sa propation.

Musaraigne ou musette.

Tumeur charbonneuse qui se forme subitement à la partie supérieure et interne de la cuisse, et qui fait boiter le cheval.

Cette tumeur, dit Lafosse, est accompagnée de tristesse, d'abattement, souvent de frissons, de la fièvre et d'une difficulté de respirer ; enfin, la mort s'en suit de près, si on n'y apporte un prompt remède, car la gangrène y survient en moins de 24 heures.

Cette maladie peut être considérée comme une variété du charbon, et réclame les mêmes soins. Voyez CHARBON.

On attribuait autrefois cette grave affection à la morsure d'un petit animal, nommé *musaraigne* appartenant à un genre voisin de la souris ; mais cette opinion est d'autant moins fondée que cet animal n'est nullement venimeux, et qu'il ne peut ni mordre ni piquer.

Ophthalmie périodique ou fluxion périodique.

Maladie incurable et constituant un cas rédhibitoire. Ses symptômes peuvent être divisés en plusieurs périodes, mais pour les distinguer, il faut toute l'attention d'un vétérinaire exercé.

Dans la première période, les symptômes ne diffèrent pas de ceux d'une ophthalmie ordinaire, il y a tuméfaction des paupières, rougeur de la conjonctive, larmoiement, fièvre, etc. Cet état, qui dure plus ou moins longtemps, peut se prolonger jusqu'à douze

jours.

Dans la seconde période, les symptômes précédents persistent, les glandes lacrymales secrètent une humeur plus épaisse, la cornée transparente s'obscurcit et semble enflammée.

Dans la troisième, l'inflammation diminue, l'œil redevient peu à peu transparent. La matière opaque qui troublait la vüe devient floconneuse et se précipite en bas de la chambre antérieure de l'œil.

Dans la quatrième période, le travail inflammatoire s'établit de nouveau, quoique avec moins d'intensité que les premières fois ; la vue est de nouveau troublée.

Dans la cinquième, tous ces symptômes disparaissent, et l'animal paraît complétement guéri ; mais cet état ne dure que quelques semaines. Au bout de ce temps, les symptômes ci-dessus reparaissent dans le même ordre.

Ces alternatives de maladie et de guérison apparente, se succèdent jusqu'à ce que l'animal ait perdu la vue.

Péritonite.

Maladie presque toujours mortelle, qui a pour siége le péritoine ou membrane qui tapisse l'abdomen. On la reconnaît à la grande sensibilité du ventre, au pouls fréquent et serré, à une respiration courte, à la sécheresse de la peau. La langue est pâteuse sans être rouge. L'animal regarde souvent son

flanc ; mais, au bout de vingt-quatre heures, il devient agité, inquiet, se couche, se relève, et finit par mourir dans des convulsions.

Les causes de cette maladie sont variées. Les plaies du ventre, une suppression de sueur, la parturition laborieuse, la castration, peuvent y donner lieu.

Le seul moyen curatif qu'on puisse tenter consiste dans des saignées générales ; elles peuvent avoir du succès lorsque le mal n'est pas trop intense.

Pousse.

Affection chronique des organes de la respiration, qu'on peut comparer à l'asthme humain. Elle se manifeste par la gêne de la respiration et par une toux sèche, sans fièvre. Les battements du flanc sont irréguliers, et suffisent seuls pour faire reconnaître la maladie.

La pousse est un mal incurable ; mais il ne tue pas. On peut retarder ses progrès en nourrissant le cheval d'avoine, de paille, d'eau blanche, en lui retranchant absolument le foin, et en ne lui imposant qu'un travail modéré.

La pousse frappe rarement les jeunes chevaux. On l'attribue à l'usage continuel d'aliments secs et trop nutritifs, à des travaux excessifs, ou au manque d'exercice. La pousse est un des vices rédhibitoires.

Seime.

Voici, d'après Lafosse, la description de cette maladie.

" La seime est une fente qui se fait à la muraille du sabot depuis la couronne jusqu'au bas. "

" Il y en a de deux espèces, l'une qui vient au quartier et l'autre en pince.

" Celle des quartiers vient plus communément aux pieds de devant ; celle de la pince vient plus souvent aux pieds de derrière : on appelle celle-ci seime en pied de bœuf.

" Lorsqu'elle est bien ouverte, elle est plus difficile à guérir que celle qui vient aux quartiers, parce que la muraille est plus épaisse en pince qu'aux quartiers. "

La cause évidente des seimes réside dans la sécheresse de la muraille. Cette sécheresse provient, suivant Lafosse, de ce qu'on a trop paré le pied ou râpé le sabot ; il explique cet effet par l'action de l'air sur les porcs ou vaisseaux qui portent l'humidité et la nourriture dans la corne du pied.

Lorsque la seime est récente et peu considérable, on réussit quelquefois à la faire disparaître en graissant habituellement le sabot avec du saindoux ou un autre corps gras. Mais lorsqu'elle est considérable, elle exige des opérations qui sont du ressort du vétérinaire.

Suros.

Eminence dure qui se forme sur la partie

supérieure latérale interne de l'os du canon, et ordinairement à la jambe de devant. Elle est de la grandeur d'une pièce de 50 centins et affecte une forme ronde.

Lorsque le suros est oblong on lui donne le nom de *fusée*. Quelquefois il se manifeste des deux côtés de l'os.

Le suros ne donne pas toujours lieu à la boiterie; il en est de même de la fusée.

Le suros vient le plus souvent aux jeunes chevaux, quelquefois il disparaît de lui-même. Souvent il persiste. (Voyez exostose.)

Tumeurs molles ou synoviales.

On donne ce nom aux tumeurs produites par l'accumulation de la synovie sur certains points.

La synovie est une humeur transparente et liquide, de consistance huileuse, et qui a pour objet de faciliter le glissement des os dans leurs articulations.

Ces tumeurs ont reçu différents noms suivant l'endroit qu'elles occupent. On appelle VESSIGNONS celles qui occupent le vide du jarret. Les CAPELETS ou PASSE-CAMPANES viennent sur la pointe du jarret; celles qui surviennent le long de la partie tendineuse du canon ont reçu le nom de MOLETTES.

Les molettes et les vessignons sont *simples* lorsqu'ils ne se manifestent que d'un seul côté, et *chevillés* lorsqu'ils viennent en dedans et en dehors.

Ces tumeurs sont le plus souvent causées

par des coups, des chutes, la distension forcée des membres, un froid humide, etc.

Des frictions d'eau-de-vie camphrée, mêlée d'essence de lavande, suffisent souvent pour faire disparaître ces tumeurs chez les jeunes chevaux ; mais pour les chevaux vieux et fatigués, l'application du feu est ordinairement nécessaire.

Vertige abdominal.

Le vertige abdominal, très-différent du *vertige essentiel*, dont nous parlerons plus bas, a pour cause la réaction de l'estomac sur le cerveau, dans les cas d'indigestion.

Ainsi, les excès d'aliments, surtout après un long jeûne, les fourrages malsains, l'avoine de mauvaise qualité, et tout ce qui est de nature à occasionner une indigestion peut donner lieu au vertige abdominal, en supposant, toutefois, une prédisposition à cette fâcheuse maladie.

La maladie est annoncée par la tristesse de l'animal, la perte de l'appétit ; il frappe du pied et regarde fréquemment son ventre. Bientôt les sens s'oblitèrent, le pouls est petit et serré, puis les yeux deviennent saillants et hagards. Mais le caractère le plus significatif de cette affection consiste dans la tendance invincible de l'animal à se porter en avant ; il se place au bout de sa longe, et porte quelquefois sa tête avec tant de violence contre le mur qu'il se blesse le front, et peut même se contusionner les os du crâne.

En liberté, il marche droit devant lui, et il ne s'arrête que contre un obstacle invincible. Il faut ajouter à ce symptôme si marqué, une grande agitation, l'anxiété, la fureur et les convulsions. L'animal succombe du troisième au cinquième jour.

Cette grave maladie exige tous les soins et toute l'expérience d'un habile vétérinaire. Nous nous bornerons donc à indiquer le traitement préconisé par Gilbert, et indiqué par M. J. Beugnot, comme ayant été suivi du plus heureux succès.

" Voici en quelques mots la manière de procéder à ce traitement : Au bout du vertige *abdominal*, faire avaler au cheval, avec toutes les précautions possibles, une once d'émétique dissoute dans une bouteille d'eau tiède ; si l'animal est difficile et qu'il pousse violemment au mur, il faut préalablement l'entraver et le jeter sur un bon lit de paille, puis lui relever la tête pour lui faire avaler son breuvage ; en même temps, il faut passer deux sétons à la partie supérieure et sur les côtés de l'encolure. Le cheval relevé, reconduit à sa place et attaché de telle façon qu'il ne puisse se blesser, on lui administre immédiatement un lavement rendu purgatif au moyen d'une once d'aloès en poudre ; on renouvelle ce lavement au bout d'une heure, et on attend les effets de ce traitement *sans plus rien faire....* Ordinairement, au bout de quelques heures, les symptômes du vertige ont disparu, et il ne reste plus que ceux de

l'indigestion et de l'irritation gastro-intestinale, qui ne tardent pas eux-mêmes à diminuer. Il faut ensuite beaucoup de precautions pour remettre l'animal à son régime.

Le VERTIGE ESSENTIEL diffère du précédent en ce que son siége immédiat est dans le cerveau. Cette maladie consiste dans l'inflammation de l'une de ses enveloppes et souvent de toutes les deux. L'animal est quelquefois plus tranquille que dans le vertige abdominal ; mais il cherche de même à se porter en avant. Cette affection étant très rare, nous ne nous en occuperons pas.

PHARMACOPÉE VÉTÉRINAIRE.

No. 1.—*Breuvage antiseptique (antiputride).*

Racine de gentiane	1 once.
Ecorce de chêne	1 once.
Camomille romaine	4 gros.
Acide sulfurique	2 gros.
Eau commune	3 chopines.

Faites bouillir, dans une pinte d'eau, la racine que vous aurez coupée par petits morceaux, ainsi que l'écorce de chêne que vous aurez pilée avec soin, en sorte qu'elle soit aussi menue que du tan. Retirez le vase du feu après vingt minutes de bouillon. Ajoutez-y la camomille ; passez le tout à travers un linge, et ajoutez l'acide sulfurique tout en agitant le liquide.

No. 2.—*Lavement émollient.*

Son de froment	3 chopines.
Cinq têtes de pavot	
Eau	2 pintes.

Faites une décoction et administrez tiède.

No. 3.—*Boisson adoucissante.*

Orge ordinaire	8 onces.
Eau commune	2 pintes.
Miel	1 livre.

Faites gonfler et bouillir l'orge dans une petite quantité d'eau que vous jetterez. Faites bouillir de nouveau pendant une heure, retirez du feu, et ajoutez le miel.

No. 4.—*Breuvage adoucissant.*

Gomme arabique .... 2 onces.
Infusion de fleurs de mauve.... 1 pinte.
Miel .... 4 onces.

No. 5.—*Breuvage calmant.*

Laudanum de Sydenham...... 2 onces.
Décoction de têtes de pavot.... 1 pinte.

No. 6.—*Breuvage astringent.*

Racine de gentiane .... 2 onces.
Racine de patience sauvage.... 2 onces.
Eau commune .... 1 pinte.
Faites une décoction, et administrez tiède.

No. 7.—*Autre breuvage astringent.*

Ecorce de chêne................ 2 onces.
Extrait aqueux d'opium......... 2 gros.
Eau commune .... 1 pinte.

Faites une décoction de l'écorce de chêne, et ajoutez-y l'extrait d'opium.

No. 8.—*Breuvage purgatif.*

Sulfate de soude ou sel de glauber 4 onces.
Aloès en poudre................ 1 once.
Eau tiède...................... 1 pinte.

Faites une infusion de séné dans une pinte d'eau bouillante, passez, exprimez le marc, mettez les autres substances, mêlez bien et administrez ce breuvage tiède.

No. 9.—*Breuvage purgatif.*

Séné .... 4 onces.
Aloès en poudre .... 1 once.
Eau bouillante .... 1 pinte.

Faites infuser le séné dans l'eau bouillante, passez, ajoutez-y l'aloès et faites prendre ce breuvage tiède en une seule fois.

No. 10.—*Autre breuvage purgatif.*

Aloès en poudre .... 1 once.
Séné .... 2 onces.
Mercure doux ou calomel...... 2 gros.

On fait infuser dans une pinte d'eau bouillante, on passe à travers un linge, on ajoute l'aloès et le mercure doux, et on fait prendre cette médecine tiède.

No. 11.—*Lotion tempérante.*

Racine de guimauve .... 2 onces.
Laudanum liquide .... 2 onces.

Faites bouillir la racine dans 3 pintes d'eau ; coulez et ajoutez le laudanum.

No. 12.—*Lotion calmante.*

Feuilles de belladonne, 2 poignées.
Quatre têtes de pavot.

Faites une décoction dans deux pintes d'eau commune, et employez tiède.

No. 13.—*Potion vermifuge.*

Suie de cheminée .... 3 onces.
Lait.......................... 2½ roquilles.

On peut aussi faire prendre des décoctions de tanaisie, de coralline de Corse, de racine de fougère mâle ou d'écorce de grenadier; substances éminemment vermifuges, agissant d'une manière plus prompte et plus énergique, par l'addition de 1 once d'aloès en poudre. En général, les substances amères sont favorables dans les affections vermineuses.

No. 14.—*Cataplasme astringent pour le pied du cheval.*

Terre glaise, 2 poignées.
Suie de cheminée, 2 poignées.
Solution de sulfate de fer (vitriol vert) en quantité suffisante pour former une pâte avec la suie et la terre glaise.

No. 15.—*Cataplasme émollient.*

Feuilles récentes de mauve, 1 poignée.
Farine de graine de lin, 1 poignée.
Racine de guimauve, 2 onces.

Faites bouillir les feuilles de mauve et la racine de guimauve dans une quantité suffisante d'eau. Passez et ajoutez au liquide la farine de graine de lin; faites-la cuire en remuant sans cesse jusqu'à ce que le cataplasme ait la consistance nécessaire.

Il ne faut jamais laisser les cataplasmes se dessécher sur le mal, car ils l'irriteraient, et activeraient l'inflammation; il faut plutôt les arroser d'eau tiède de temps en temps.

ou les remplacer par des cataplasmes frais.

No. 16.—*Lotion émolliente.*

Racine de guimauve.......... 6 onces.
Quatre têtes de pavot.
Eau .... 3 pintes.

Faites une décoction dans les 3 pintes d'eau bouillante, et employez tiède.

No. 17—*Lotion astringente ou eau de Goulard.*

Sous-acétate de plomb liquide.... 1 partie.
Eau-de-vie .... 4 parties.
Eau .... 24 parties.

No. 18.—*Electuaire purgatif.*

Aloès en poudre................. 1 once.
Sulfate de soude................ 4 onces.
Miel .... 6 onces.

No. 19.—*Electuaire tonique et antiputride.*

Quinquina jaune et en poudre.... 2 onces.
Camphre pulvérisé à l'alcool.... 4 gros.
Miel .... 8 onces.

Opérez le mélange parfait des substances, et administrez en une seule fois.

No. 20.—*Teinture rubifiante.*

Cantharides en poudre .... 2 onces.
Euphorbe en poudre .... 2 onces.

Mettez ces deux substances dans une bouteille ordinaire que vous remplirez d'eau-de-vie à 22 degrés; on la bouche avec soin, on

l'expose à une douce chaleur durant trois ou quatre jours, soit en enfouissant la bouteille dans du fumier chaud, soit en la plaçant sur le four d'un boulanger. (Procédé et dose de M. J. Beugnot.)

No. 21.—*Pommade antipsorique (contre la gale) d'Helmerick.*

Graisse de porc .... 8 onces.
Fleur de soufre .... 2 onces.
Carbonate de potasse .... 1 once.

Broyez la fleur de soufre et le carbonate de potasse dans un mortier, et incorporez-les soigneusement à la graisse.

No. 22.—*Autre pommade antipsoriqme formulée d'après M. J. Beugnot.*

Fleur de soufre .... 8 onces.
Sulfure d'antimoine............. 4 onces.
Cantharides en poudre........... 2 onces.
Euphorbe .... 1 once.

Ou mêle exactement ces diverses substances après les avoir réduites en poudre très-fine, et lorsqu'on veut en faire usage, on l'incorpore avec de la graisse de porc dans la proportion d'une partie de poudre pour quatre de graisse.

No. 23.—*Cataplasme maturatif.*

Prenez quatre gros oignons cuits sous la cendre, écrasez-les, mêlez-les à 4 onces de farine de graine de lin, et quantité suffisante

d'eau, faites cuire le tout, après l'avoir retiré du feu, ajoutez-y 4 onces de saindoux. Appliquez ce cataplasme chaud.

No. 24.—*Onguent dessicatif.*

Céruse	½ livre.
Sel de saturne	1 once.
Vitriol blanc	1 once.
Cire-vierge	2 onces.
Saindoux	2 livres.

Huile d'olive, quantité suffisante.

Broyez les trois premières substances sur un marbre, en ajoutant la quantité nécessaire d'huile, pour en former une pâte que vous incorporerez, au moyen du feu, au saindoux, à la cire.

No. 25.—*Electuaire adoucissant et calmant contre les affections catarrhales.*

Guimauve en poudre	2 onces.
Gomme arabique en poudre	2 onces.
Extrait aqueux d'opium	2 gros.
Miel	8 onces.

Mêlez exactement le tout, et administrez, à jeun, au cheval.

No. 26.—*Electuaire tonique.*

Poudre de gentiane	1 once.
Sous-carbonate de fer	1 once.
Miel	8 onces.

Réduisez le sous-carbonate de fer en poudre fine, et incorporez-le au miel avec la

poudre de gentiane, administrée le matin à jeun. On augmentera graduellement la dose de carbonate de fer jusqu'à 6 à 8 onces.

No. 27.—*Poudre diaphorétique et antimoniale.*

Sulfure d'antimoine brut ...... 4 onces.
Fleur de soufre .... 2 onces.
Farine de fèves ou d'orge...... 8 onces.

Mélangez et donnez-en 2 à 3 onces par jour au cheval.

DES PROVENDES MEDICAMENTEUSES ET DES SOUPES.

Aux diverses préparations ci-dessus, nous ajouterons quelques remèdes très-simples, désignés sous le nom de soupes et de provendes médicamenteuses, dont les éleveurs de chevaux et les propriétaires de bestiaux tireront un grand parti ; nous les empruntons à l'excellent traité de pharmacie vétérinaire de MM. O. Delafond et J.-L. Lassaigne.

Provendes médicamenteuses.

On fait usage de ces provendes dans le cours des maladies à type chronique, dans celles surtout où le sang est appauvri, séreux, comme dans l'anémie, l'hydroemie ; enfin, pendant le cours de la convalescence des maladies aiguës, dont la marche a été rapide, et qui ont été combattues par une diète rigoureuse, et de nombreuses et abon-

dantes émissions sanguines.

Provende tonique et nourrissante, No. 1.

Farine d'orge.................... 1 livre.
Avoine concassée.............. 1 livre.
Sel marin....................... 1 once.

Mélangez toutes ces substances, et donnez aux animaux, en une seule ou plusieurs fois, selon l'espèce, l'âge et la taille.

Provende nourrissante et excitante, No. 2.

Avoine concassée .... 4 livres.
Baies de genièvre concassées.... 2 onces.
Sel marin....................... 1 once.

Mélangez et donnez à l'animal ou aux animaux en plusieurs rations.

Provende nourrissante et tonique, No. 3.

Avoine concassée .... 4 livres.
Poudre de gentiane .... 1 once.
Proto-sulfate de fer .... 2 gros.
Carbonate de soude .... 2 gros.
Paille ou foin haché............... 2 livres.

Faites un mélange que vous donnez, dans l'auge, aux moutons ou aux bêtes bovines.

Provende excitante et nourrissante, No. 4.

Foin haché .... 4 livres.
Avoine concassée .... 6 livres.
Feuilles vertes hachées de sapin.. 1 livre.
Sel-marin......................... 2 onces.

Faites une mélange, et donnez aux ani-

maux, en une ou plusieurs rations, selon la période de la maladie, l'âge, la pâleur des muqueuses et la maigreur des animaux.

Soupe émolliente pour le gros et menu bétail, No. 1

Pain ordinaire.................. 2 livres.
Pain d'orge..................... 1 livre.
Petit lait, lait coupé ou même délayé avec moitié d'eau........ 3 pintes.

Faites bouillir le lait ou petit-lait, coupez le pain, mélangez-le dans un seau d'eau avec la farine d'orge, et versez dessus le lait ou le petit lait bouillant.

Cette soupe se donne tiède, en trois rations aux bêtes bovines ou ovines, qui sont convalescentes de maladie de poitrine, ou qui ont été atteintes d'inflammations gastro-intestinales.

Soupe émolliente et acidule, No. 2.

Pain ordinaire .... 1 livre.
Forte décoction d'oseille......... 2 pintes.
Crème .... 8 onces.

Délayez la crème dans la décoction d'oseille, et versez sur le pain coupé par morceaux. Délayez le tout et donnez à l'animal.

Soupe émolliente, No. 3.

Chair de citrouille............. 2 livres.
Pain ou châtaignes cuites et écrasées .... 1 livre.

Faites bouillir la citrouille dans une quan-

tité suffisante d'eau, ajoutez le lait ou petit-lait, ½ pinte, et versez sur le pain préalablement coupé par tranches, ou sur les châtaignes.

Ces deux soupes se donnent dans les engines et les convalescences des maladies dont nous avons parlé au No. 1.

Soupe nourrissante et tonique, No. 1.

Pain .... 1 livre.
Haricots, lentilles ou pommes de
terre cuites et écrasées ...... 2 livres.
Sel de cuisine .... 1 once.
Vin coupé moitié d'eau .... ½ pinte à 1 pinte.

Faites chauffer le vin coupé, et versez sur le pain et la bouillie de haricots, ou de lentilles, ou de pommes de terre, et mélangez. Administrez-en une ou deux fois aux animaux.

Nous avons souvent fait usage de cette soupe avec de très-grands avantages dans le cours des maladies anémiques et hydroémiques, et pendant la convalescence des moutons atteints de la clavelée confluente. On est quelquefois forcé de les administrer en gros bols avec une palette ou cuillère.

Soupe nourrissante et tonique, No. 2.

Pain ordinaire .... 1 livre.
Pommes de terre, navets ou carottes cuites réduites en bouillie .... 2 livres.

Sel marin .... 1 once.
Poudre de gentiane ou baies de genièvre concassées .... 2 onces.
Infusion aromatique et chaude de sauge .... 1 pinte.
Vin chaud .... ½ pinte.

Mélangez toutes les premières substances et ajoutez les liquides chauds. Faites prendre en deux fois aux animaux.

Onguent basilicum.

Poix résine........................ 4 onces.
Cire jaune........................ 4 onces.
Huile d'olive .... 1 once.

On fait fondre le tout dans une bassine à une douce chaleur ; on coule à travers un linge serré et on agite continuellement le mélange jusqu'à ce qu'il soit complètement refroidi.

Onguent égyptiac.

On prend : miel blanc, 3 onces ; acide acéteux concentré, 1½ once ; oxide de cuivre vert, 10 gros. On pulvérise l'oxyde et on fait bouillir le tout dans une bassine d'argent, en agitant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à ce que le mélange cesse de se gonfler et qu'il ait acquis une belle couleur rouge. On retire alors la bassine de dessus le feu et on dispose l'onguent dans des pots pour s'en servir au besoin. Comme l'oxyde se précipite toujours au fond, il est bon d'a-

giter l'onguent et de le mêler toutes les fois qu'on en fait usage.

Onguent populéum.

On prend : germes de peupliers noirs secs, ¼ de livre ; feuilles récentes de pavots noirs, de jusquiame, de joubarbe, de belladone, 1 once de chacune ; morelle, 2 onces ; axonge, une livre. On broie toutes ces feuilles dans un mortier, puis on les met dans une bassine de cuivre avec l'axonge sur un feu doux : on agite sans interruption avec une spatule de bois, et, après un quart d'heure d'ébullition, on égoutte les germes de peupliers. On couvre ensuite la bassine et on la dépose dans une autre plus grande et pleine d'eau bouillante ; on laisse infuser le tout jusqu'au lendemain ; on fait alors liquéfier la matière à une douce chaleur, et on coule avec expression dans un pot de terre peu évasé ; quand l'onguent est refroidi, on l'enlève avec précaution au moyen d'une spatule, sans toucher aux fèces qui occupent le fond du vase ; on fait léquifier de nouveau, on coule à travers un linge, et on conserve l'onguent dans un pot à l'abri de l'humidité.

Remède pour les barbeaux.

Aussitôt que le cheval donne des symptômes d'être sérieusement troublé des barbeaux, faites-lui prendre ¼ lb. d'alun dissous dans une chopine d'eau.

Comment guérir un cheval qui a le souffle.

Un cheval qui commence à avoir le souffle, on prend de la savouillanne à peu près une once, hachez bien fin, avec une cuillerée à soupe de selpêtre, et mettre cela dans du son de blé et détrempez avec l'urine et en donner deux fois par jour ; si le cheval n'a le souffle que depuis quelque temps cela disparaîtra tout à fait.

Remède pour ôter les taches ou taies qui viennent aux yeux des chevaux.

Prenez : quantité suffisante de feuilles de morelle (crêve-chien), pilez-les, exprimez-en le jus, passez à travers un linge fin ; seringuez ce jus dans l'œil du cheval une ou deux fois par jour jusqu'à guérison.

Rétention d'urine.

Cette maladie, qui n'a pas besoin de definition, provient ou d'une inflammation de la vessie, qui resserre le col de cet organe au point de ne plus permettre l'émission des urines, ou de la présence de pierres ou graviers. Dans le premier cas, on reconnait une chaleur surnaturelle en pesant la main sur la région de la vessie entre les bourses et l'anus ; dans le second, l'urine est mélangée de pus ou de sang, ou accompagnée de graviers plus ou moins abondants. Dans l'un ou l'autre cas, le cheval se présente souvent pour uriner, fait des efforts inutiles, ou ne

rend l'urine que goutte à goutte ; la fièvre se déclare, l'animal meurt en peu de jours.

La saignée, les lavements, le son mouillé et la paille pour toute nourriture, ou même la diète absolue ; l'eau blanche ou la décoction de graine de lain blanchie pour boisson ordinaire, et en petite quantité ; les fomentations émollientes sur les reins et les frictions d'onguent de populéum sur la région de la vessie, tels sont les moyens généraux les plus convenables dans cette maladie. Les diurétiques feraient beaucoup plus de mal que de bien dans les cas de rétention, puisqu'ils augmenteraient la sécrétion de l'urine sans rendre son émission plus facile.

Vers.

Les signes de cette maladie ne sont pas faciles à saisir ; elle existe même quelquefois longtemps avant que l'on puisse en soupçonner l'existence. Il y a lieu de présumer qu'un cheval a des vers, quand il est sujet à des tranchées auxquelles on ne peut assigner aucune autre cause connue ; qu'il est d'un appétit irrégulier, tantôt vorace, tantôt nul ; quand on le voit lécher les murs, frotter sa queue contre les corps environnants, et la tenir dans une agitation perpétuelle ; baver copieusement, dépérir à vue d'œil ; il ne reste plus d'incertitude quand l'on trouve des vers autour du fondement ou dans la fiente.

Quand la présence des vers est compliquée

de tranchées, il faut d'abord combattre cet accident à l'aide de lavements composés d'huile de noix et de vin, et par les autres moyens que pourront indiquer les circonstances (voyez *Tranchées*), et recourir ensuite aux médicaments propres soit à tuer les vers, soit à les expulser. Toutes les substances fortement amères, fétides, les purgatifs drastiques, les préparations mercurielles et antimoniales, sont d'excellents vermifuges. De ce nombre sont principalement : les poudres et décoctions de gentiane, absinthe, rue, sabine, valériane, semen-contra, mousse de Corse, l'assa-fétida, la suie de cheminée, les huiles et savons empyreumatiques ; parmi les purgatifs, l'aloès, la rhubarbe, la gomme-gutte, le mercure doux, le cinabre, le sulfure noir et les autres préparations de mercure. Chacune de ces substances peut être employée seule ou combinée avec une ou plusieurs autres ; mais il est bon d'associer les amers aux mercuriels, et surtout aux purgatifs.

Fausse gourme.

L'affection connue sous le nom de fausse gourme n'est autre chose qu'un rhume, un catarrhe qui provient ordinairement de refroidissement. Il demande les mêmes soins que la gourme. Négligé, il peut amener de graves affections des poumons et donner lieu à un catarrhe chronique qui souvent dégénère en morve.

C'est une erreur de croire que les chevaux

n'ont la gourme qu'une fois. Elle n'attaque pas seulement les poulains, mais aussi les chevaux faits et avec les mêmes symptômes.

Refroidissement.

Il a déjà dit que les refroidissements sont une des plus fréquentes causes de maladies chez les chevaux. On doit donc mettre tous ses soins à les prévenir.

On est quelquefois forcé de s'arrêter quand les chevaux ont chaud, et on ne peut pas toujours empêcher qu'ils ne soient exposés au froid, au vent et à la pluie. Si on s'aperçoit que la santé du cheval en est altérée, on ne doit pas perdre un instant pour le soigner.

Le premier soin en rentrant est de le bouchonner fortement sur tout le corps et de le couvrir. A plusieurs endroits on lui fait avaler une pinte de lait chaud, dans lequel on a mêlé un huitième de pinte d'eau-de-vie, et ce remède réussit presque toujours en rétablissant la transpiration.

Si on le préfère, on peut faire avaler au cheval une demie-pinte de vin chaud et ce remède est encore plus efficace, si on y ajoute 1 gros de camphre délayé dans un jaune d'œuf. Il faut d'abord faire dissoudre le camphre dans un peu de whisky. Ce remède favorise singulièrement la transpiration.

Indigestion.

Les cultivateurs pour la plupart ont aussi pour les indigestions un remède qui est employé avec succès. On fait avaler à la bête malade une demi-pinte d'huile, à laquelle on a mêlé un quart de pinte d'eau-de-vie. Ce remède convient cependant mieux aux bêtes à cornes, et pour les chevaux il est préférable d'employer les sels purgatifs mêlés aux substances amères.

Racine de gentiane en poudre.. 1 once
Sel de glauber.................. 4 onces

étendus dans une infusion de fleurs de camomille. On administre en même temps des lavements emollients.

Diarrhée.

La diarrhée peut être symptomatique, c'est-à-dire dépendre d'une autre maladie, ou bien elle est une maladie propre du canal intestinal. Nous ne parlerons que de cette dernière. Elle a lieu fréquemment lorsqu'au printemps on fait passer brusquement les animaux de la nourriture sèche à la nourriture verte et surtout par le pâturage. Alors il y a encore l'influence de l'air, souvent même du froid, sur des bêtes qui sortent d'écuries chaudes, à une époque où elles sont d'autant plus impressionnales qu'elles changent de poil. Dans ce cas, une légère diarrhée n'est pas dangereuse, mais si elle est trop forte, ou dure trop longtemps, il

faut ôter à la bête la nourriture verte, la rentrer à l'écurie, la bouchonner, la couvrir et lui donner des boissons mucilagineuses, auxquelles on mêle une infusion de fleurs de camomille et de sureau. On peut ajouter à chaque breuvage trois à quatre cuillerées d'amidon. S'il y a des symptômes de colique, on fait sur le ventre des frictions d'essence de térébenthine.

La diarrhée peut être causée par un refroidissement. Le traitement en est alors le même. On doit, dans tous les cas, chercher essentiellement à rétablir la transpiration cutanée.

Constipation.

La constipation n'est souvent qu'un symptôme d'une autre maladie. Des boissons rafraîchissantes et mucilagineuses, des lavements émollients sont les remèdes à employer. Si la constipation existe seule, sans aucune autre maladie, le premier soin doit être de changer le régime des chevaux.

On a remarqué qu'elle est occasionnée par la paille d'avoine, lorsque pendant l'hiver on veut en faire manger une trop grande quantité aux chevaux qui ne travaillent pas.

Il y a des chevaux dont les déjections sont toujours sèches et dures; pour ceux-là les carottes en hiver sont une excellente nourriture. Les carottes sont non-seulement rafraîchissantes, elles sont aussi diurétiques. Le son convient aussi à ces chevaux.

Pissement de sang.

Le pissement de sang n'est qu'un symptôme de diverses maladies des voies urinaires et il est accompagné d'autres signes, suivant la nature de la maladie qui doit être traitée par un vétérinaire.

Si le pissement de sang provient de plantes âcres que les chevaux ont mangées à la pâture, il faut d'abord éloigner la cause en les faisant rentrer à l'écurie, et là les mettre à l'eau blanche, leur faire avaler toutes les deux ou trois heures une décoction mucilagineuse de graine de lin, ou racine de guimauve, leur donner des lavements émollients et pratiquer une saignée, s'il y a forte irritation interne. Dans ce dernier cas, des fomentations d'eau froide sur les reins seront aussi utiles.

Coup de chaleur.

Lorsque par une chaleur forte, à l'ardeur du soleil, des chevaux sont forcés de fournir une longue course à une allure rapide, ce qui arrive fréquemment aux chevaux de poste par exemple, ils sont exposés à un accident qu'on nomme coup de chaleur, ou pris de chaleur. Le cheval haletant, ruisselant de sueur, ne peut plus avancer, il est frappé d'apoplexie. La saignée pratiquée immédiatement est le premier remède à ce mal.

Démangeaisons Dartres. Poux.

Les chevaux sont quelquefois affectés de

démangeaisons à la queue. On les combat en lavant les parties affectées avec de l'eau de savon et avec de l'eau de son. On lave et on brosse un jour avec de l'eau de savon et un jour avec de l'eau de son. Après l'emploi de l'eau de savon, on lave avec de l'eau claire pour qu'il ne reste pas de savon sur la peau. En hiver, ces lotions doivent se faire avec de l'eau tiède. Lorsqu'elles sont terminées, on bouchonne et on essuie les parties mouillées. Si les démangeaisons résistent à l'emploi de ce moyen, on peut recourir à des scarifications sur le tronçon de la queue. Enfin un moyen qui est ordinairement très-efficace, c'est l'onguent de soufre, composé de :

Soufre ordinaire........	2	parties.
Sulfate de zinc.........	2	"
Savon vert............	8	"

A défaut de savon vert on prend de la graisse de porc.

Le tout doit être parfaitement mélangé.

On frotte avec cet onguent les parties atteintes de démangeaisons et il faut avoir soin de laver tous les deux jours avec de l'eau de savon chaude, pour nettoyer parfaitement la peau.

L'essence de térébenthine est employé avec succès pour les démangeaisons à la queue.

Les démangeaisons peuvent être causées par des dartres, on devra en remettre le traitement à un vétérinaire, ainsi que celui de la gale.

Il y a des chevaux qui chaque année au

printemps ont les parties latérales de la tête couvertes d'une sorte de dartre farineuse. Nous croyons cette affection héréditaire. On la combat avec les lotions d'eau de savon et d'eau de son.

Les démangeaisons peuvent encore être occasionnées par des poux, auxquels tous les jeunes animaux sont exposés quoique ceux qui sont bien soignés et bien nourris n'en aient que rarement. Quelquefois pour les détruire, on emploie un remède dangereux, l'onguent mercuriel.

Il suffit de laver avec de l'eau de savon les parties qui en sont atteintes. Ce moyen si simple est infaillible, mais comme il ne détruit que les insectes vivants, et n'agit pas sur leurs œufs, il est nécessaire d'en réitérer plusieurs fois l'emploi.

L'huile fait aussi périr les poux.

Ils paraissent d'abord sur le cou, de là ils gagnent les épaules et le dos.

Crevasses aux paturons.

Ce mal provient ordinairement du défaut de propreté, et pour le guérir, il faut, avant tout, éloigner la crasse qui l'a produit. On traite ensuite les crevasses par des lotions émollientes, avec de l'eau de mauve ou de guimauve. Si elles ne cèdent pas à ce moyen, lorsque l'inflammation est passée, on les dessèche avec le vinaigre de saturne. On étend dans 2 livres d'eau un demi-once de vinaigre de saturne (acetate de plomb). C'est ce mé-

lange qui est vulgairement connu sous le nom d'eau de Goulard.

Porreaux.

Les porreaux ne sont pas un mal grave, mais ils sont toujours désagréables à la vue. S'ils ont une base étroite, on les lie avec un fil de soie et bientôt ils tombent.

Le porreau diminuant de volume et ne tombent pas, il peut être nécessaire, au bout de quelques jours, de faire une seconde ligature par-dessus la première.

Quand la base d'un porreau est large, les vétérinaires l'extirpent avec le bistouri et en brûlent la racine.

Avant d'en venir là, on essaiera de les frotter tous les jours avec du lard ; c'est un moyen qui a réussi avec les bêtes à cornes.

L'arsenic est un moyen certain de détruire les porreaux. Si l'on fait une incision jusqu'au vif dans un porreau et qu'on y introduise un peu d'arsenic, il ne tarde pas à se dessécher et à tomber. On peut aussi l'employer intérieurement, mais c'est un remède qui peut devenir trop dangereux pour qu'on en recommande l'usage.

Vertigo.

Dans certains cantons, le vertigo n'est pas rare parmi les chevaux des cultivateurs. Il apparaît surtout dans les années sèches, lorsque les travaux des labours ont été très-pénibles, lorsque les chevaux ont souffert de

la chaleur, de fatigues excessives et qu'ils ont été mal nourris. Le vertigo a son siégé dans la tête, où le malade paraît ressentir des douleurs atroces, tellement qu'il se brise quelquefois le crâne contre les murs. Cette maladie, qui est toujours dangereuse, peut cependant être guérie.

Du changement de poil.

La bonne nature dispose le vêtement des animaux selon les saisons et selon le climat. Dans l'Arabie, le poil des chevaux est toute l'année court et brillant ; le petit cheval des îles Shetland est au contraire toute l'année couvert d'une épaisse fourrure qui ressemble à celle d'un ours. Dans ce pays les chevaux changent de poil deux fois par an, au printemps et à l'automne. Le poil d'été est court, fin, brillant ; celui d'hiver est beaucoup plus long et ordinairement d'une nuance terne. Le poil d'hiver est d'autant plus long que les chevaux sont plus exposés au froid et à la pluie.

Ce changement de poil est un moment de crise pour les chevaux ; ils suent facilement, ils ont moins de force, et ils ont besoin d'être ménagés. Au lieu d'augmenter par des toniques l'excitation qu'ils éprouvent, on devrait, en exigeant moins de travail, les mettre à un régime rafraîchissant et calmant, diminuer l'avoine et en remplacer une partie par du son.

Lorsque les chevaux perdent au prin-

temps leur poil d'hiver, leur peau se trouve privée de la couverture qui la protégeait; elle est dans un état d'irritation qui prescrit de diminuer les pansages et de faire peu ou pas du tout usage de l'étrille.

Pour conserver aux chevaux de luxe un poil toujours court et brillant, on les tient sous d'épaisses couvertures, dans les écuries chaudes. Ce régime est certainement contraire à leur santé; il les rend impressionnables et les expose aux maladies inflammatoires. Les chevaux des cultivateurs exposés tous les jours à toutes les intempéries, doivent y être endurcis. Ils ne doivent être couverts à l'écurie qu'en cas de maladie; si leur poil est moins beau, leur santé est d'autant plus robuste et ils durent d'autant plus longtemps.

Manière de préparer l'eau blanche.

Pour préparer de l'eau blanche avec de la farine, on met la farine dans un seau, on y ajoute une petite quantité d'eau, et, avec un petit balai de paille roide, on agite jusqu'à ce que la farine soit bien délayée dans l'eau. On ajoute ensuite la quantité d'eau nécessaire. En hiver, dans les cas de maladie, ou seulement d'indisposition, il est bon d'ajouter à l'eau un peu d'eau chaude, pour qu'elle ne soit pas tout à fait froide.

La meilleure manière de préparer l'eau de son, même pour les chevaux en santé, est de jeter sur le son de l'eau bouillante, puis de

couvrir et de laisser infuser pendant quelques minutes. On ajoute ensuite l'eau froide.

Nous ferons à cet égard une observation qu'on trouvera plus d'une fois occasion d'appliquer dans le cours de cet ouvrage, c'est qu'il y a, en toutes choses, des procédés, des manières d'être qui sont le résultat de circonstances locales et qu'on aurait de la difficulté à introduire ailleurs. Ainsi dans les pays où le combustible est à bas prix, on a facilement de l'eau chaude à sa disposition, on fait cuire les racines, on prépare des soupes pour le bétail, etc. La distillation des patates ou de seigle donne pour cela dans une ferme de grandes facilités. Avec un petit nombre de bêtes, on a toujours pour ressource la cuisine de la ferme ; mais dans une grande exploitation, on devrait toujours avoir près des écuries une pièce servant de cuisine pour les bêtes et contenant une chaudière murée, dans laquelle on pût faire chauffer de l'eau.

Erreurs, préjugés, opérations inutiles, cruelles, souvent dangereuses.

Introduire un breuvage dans les naseaux.—Ce qui peut arriver de plus heureux, c'est que le breuvage peut arriver dans l'estomac, comme si on l'avait versé dans la bouche. Si cette partie descend dans la tranchée-artère [conduit de la respiration] il en résulte une toux plus ou moins forte et souvent une affection des poumons, qui peut se terminer

par la pousse. Il y a même des exemples de bêtes étouffées ainsi.

Verser un remède dans l'oreille.—La surdité peut en résulter, mais il n'en résultera certainement aucun effet utile.

Couper l'onglet.—Cette opération ne peut guérir le mal qui affecte l'œil et souvent elle a pour suites un écoulemsnt continuel de larmes.

Couper les barbillons, pour stimuler l'appétit.—Opération cruelle et au moins inutile.

Battre les avives.—On saisissait avec une pince les glandes parotides et on les broyait en les frappant avec le manche d'un marteau. Et cela pour guérir une colique ! Le résultat le plus probable était une fistule.

Souffler des poudres dans les yeux, augmente souvent le mal qu'on prétend guérir.

Dégraisser les yeux.—Opération qui consistait dans une incision faite à chaque salière, pour en sortir une partie du tissus adipeux qu'elles contiennent. On prétendait remédier ainsi à ce qu'on appelle la *vue grasse.*

Fumer—Placer dans l'anus du cheval attaqué de coliques une pipe bourrée de tabac et allumée.

Quant aux maux que causent les breuvages de toutes espèces, les poudres pour la gourme, les onguents, les remèdes de tout genre mal à propos appliquées, on ne peut essayer de les énumérer.

INDEX.